

L'ILLUSTRATION

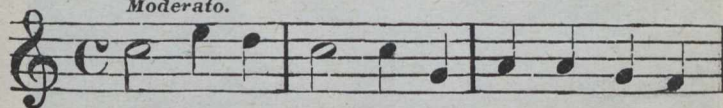
Supplément de "La Revue Franco-Américaine"

Vol. 2. No. 2.

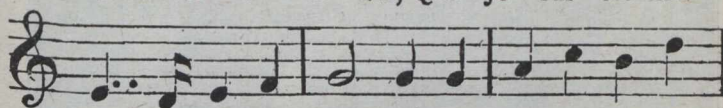
1er Decembre, 1908.

JOYEUX NOEL !

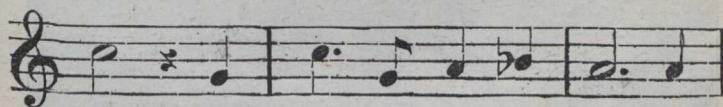
Moderato.



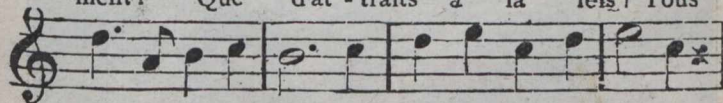
Dans cette é - ta - ble, Que Jé - sus est char-



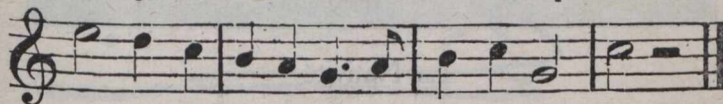
mant ! Qu'il est ai - ma - ble Dans son a - bais - se-



-ment ! Que d'at - traits à la fois ! Tous



les pa-lais des rois N'ont rien de com - pa - ra - ble

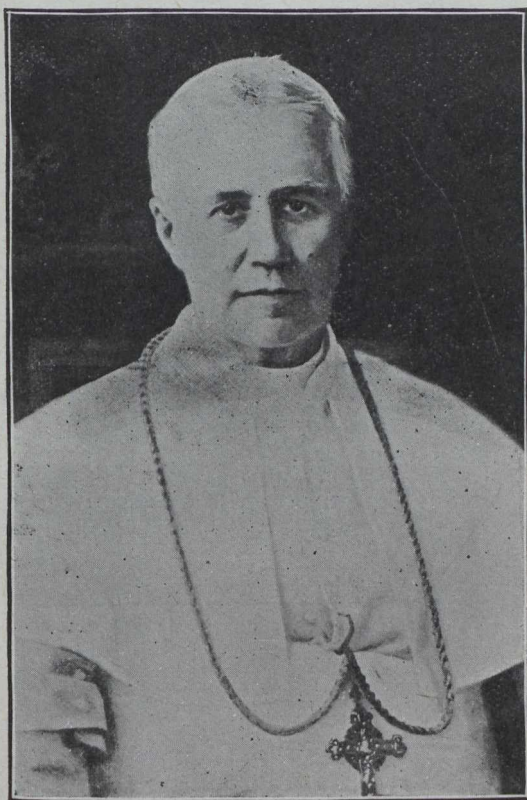


Aux beautés que je vois Dans cette é - ta - ble.



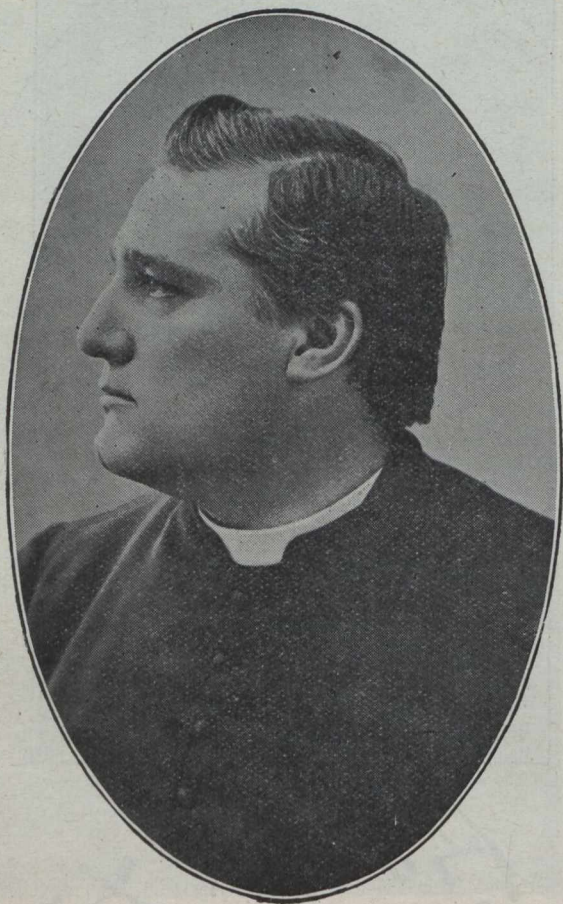
La Nativité

Ad multos amos !



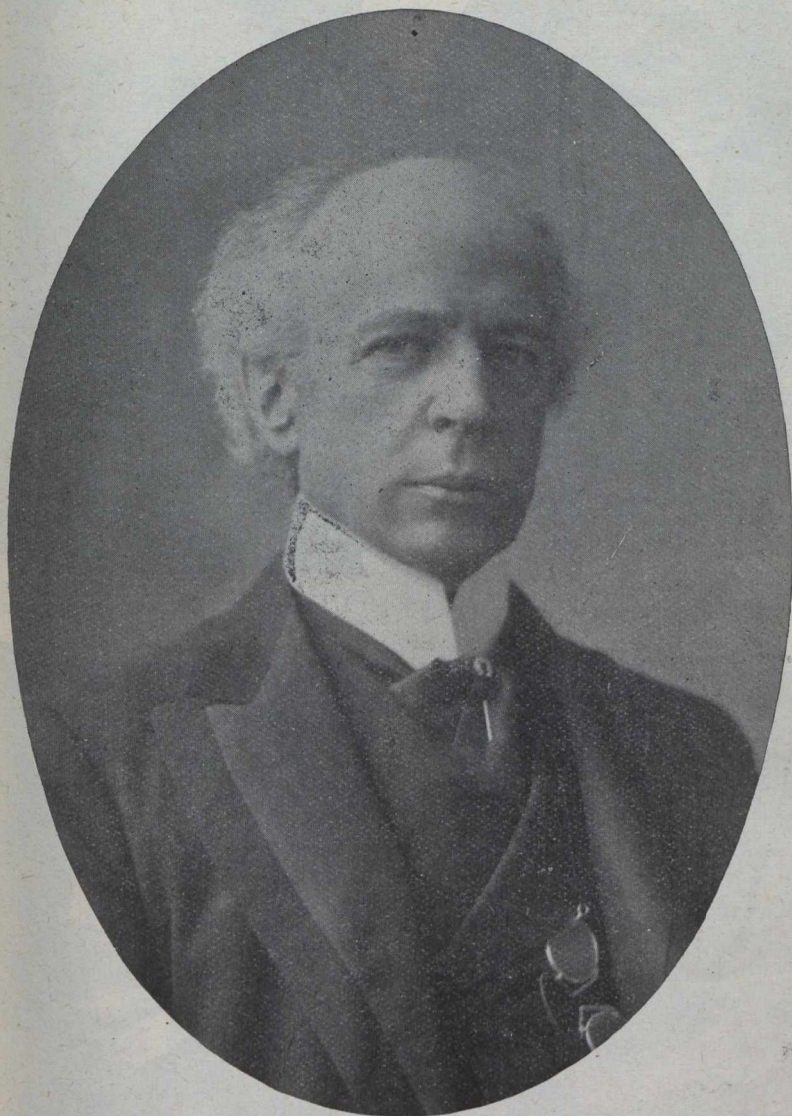
Pio PP. X

Notre Saint Père le Pape qui vient de célébrer
son jubilé sacerdotal.

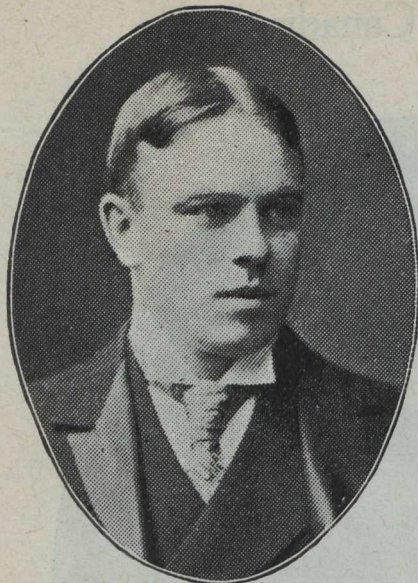


M. L'ABBÉ GEO. A. RAINVILLE
de Salem-Mass. Nouveau chapelain général de l'Union
St-Jean-Baptiste d'Amérique de Woonsocket, R. I.

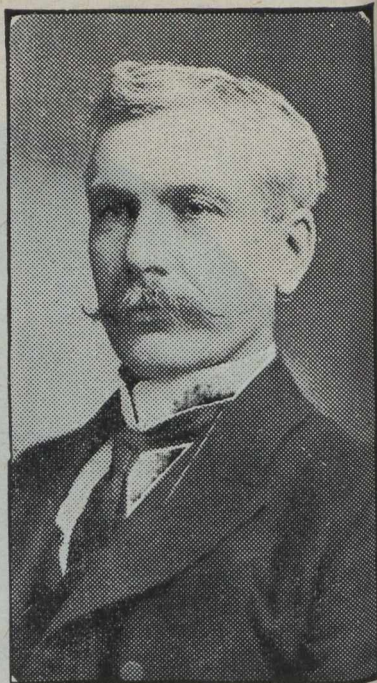
La Politique Canadienne



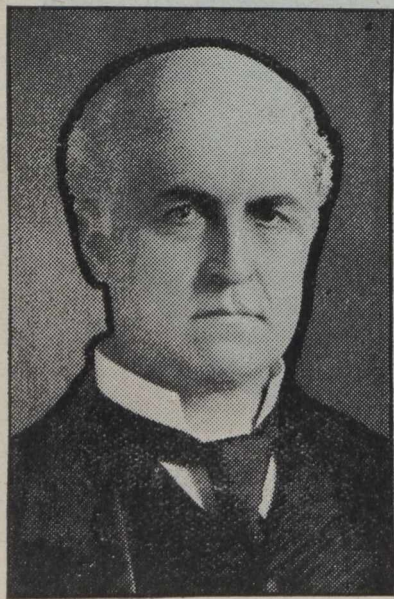
LE TRÈS HONORABLE SIR WILFRID LAURIER
Député de Québec Est
Premier Ministre du Canada



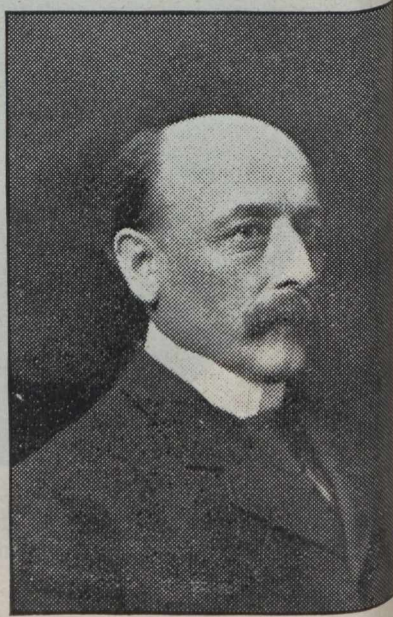
M. MACKENSIE KING,
futur ministre du travail dans le
cabinet Laurier



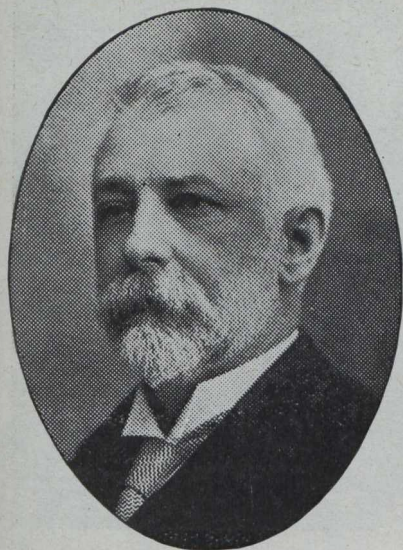
L'HONORABLE GEORGE H. GRAHAM
ministre des chemins de fer et canaux



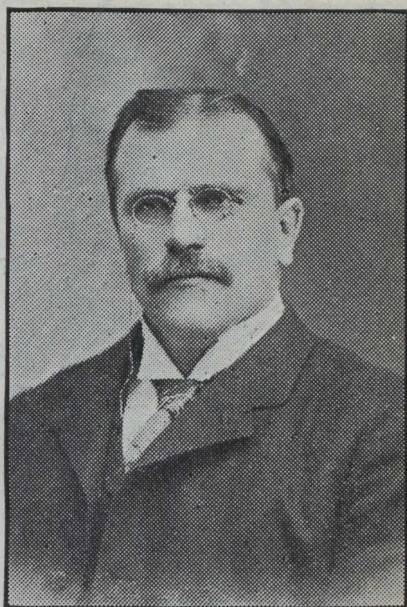
L'HONORABLE A. B. AYLESWORTH,
ministre de la justice



L'HONORABLE JACQUES BUREAU,
Solliciteur Général



L'HONORABLE W. S. FIELDING,
ministre des finances.



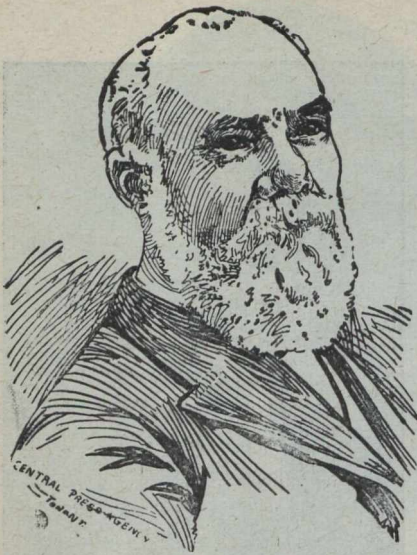
L'HON. M. BRODEUR,
ministre de la navigation.



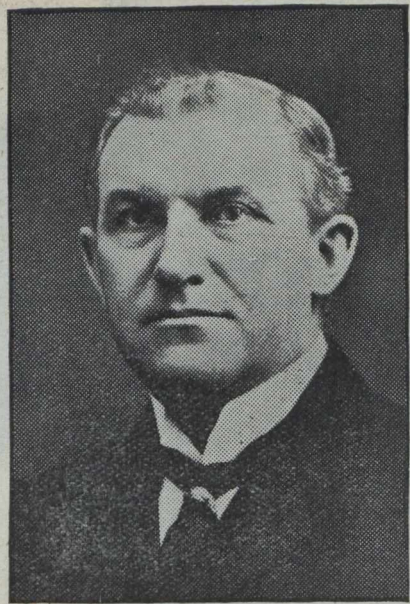
L'HONORABLE M. FISHER,
ministre de l'agriculture.



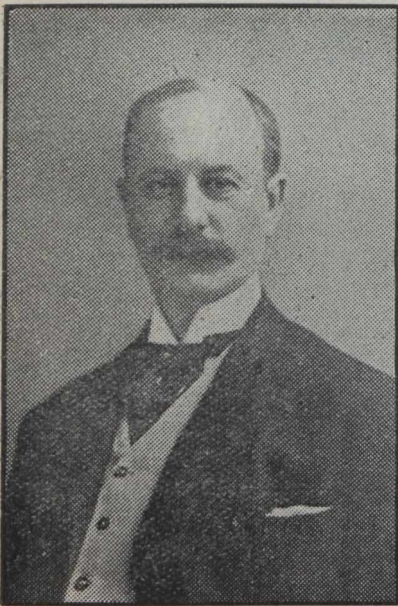
L'HON. M. RODOLPHE LEMIEUX,
ministre des postes et du travail.



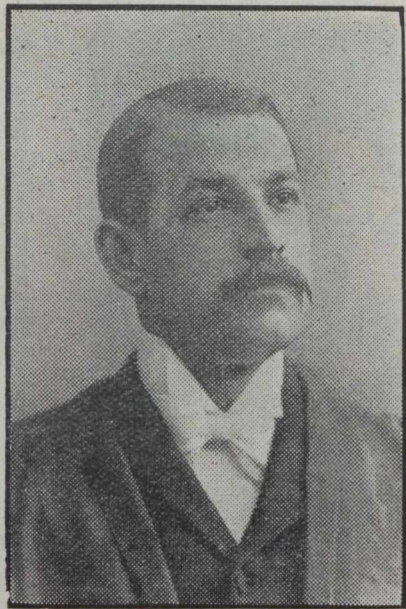
L'HONORABLE M. PATERSON,
Ministre des Douanes



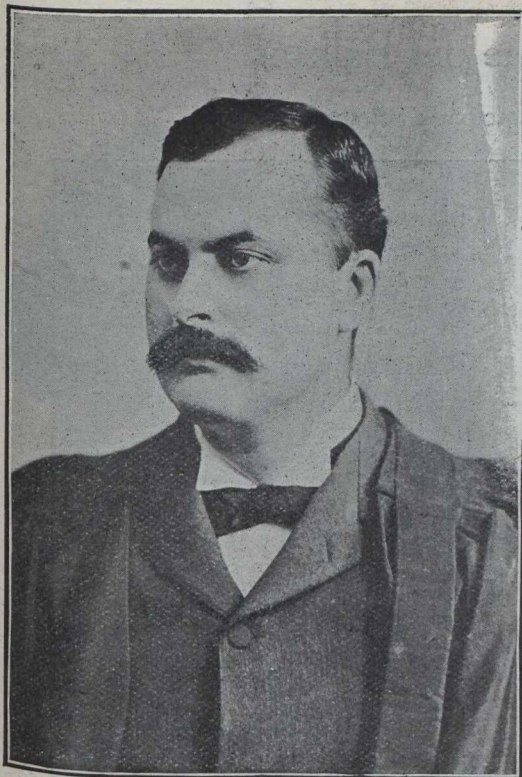
M. MURPHY,
Nouveau secrétaire d'état dans le
cabinet Laurier



M. AUGUSTE CARRIER,
Député du Comté de Lévis à Ottawa



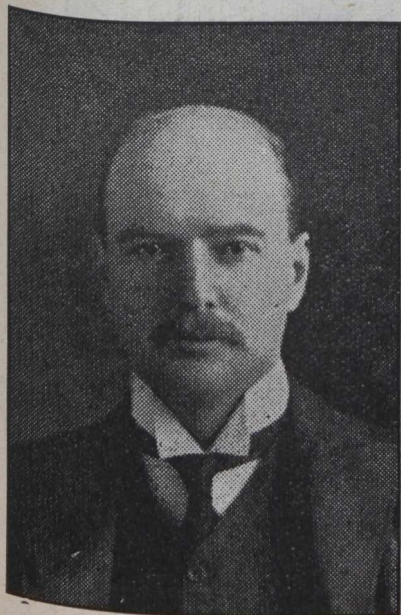
M. ARTHUR LACHANCE
Député de Québec Centre, à Ottawa



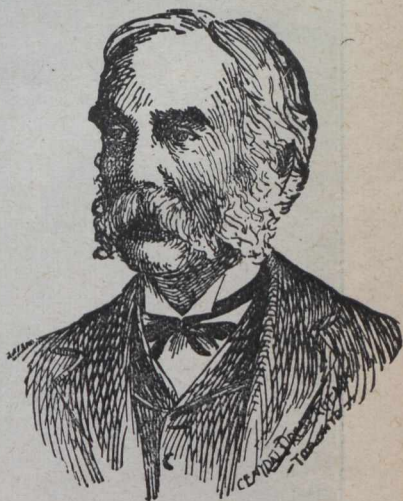
M. HONORE GERVAIS.



M. JOS. TURCOTTE,
député du comté de Québec à Ottawa.



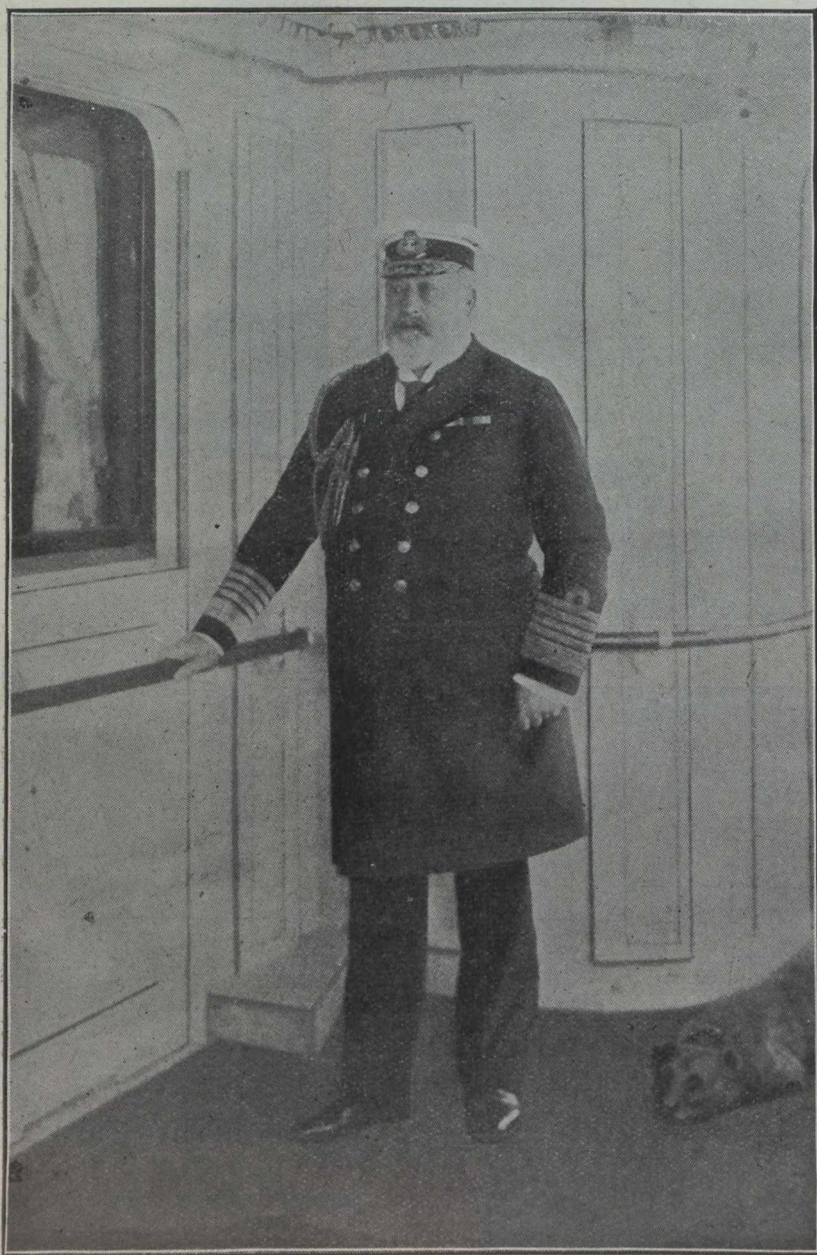
M. WM. PRICE,
député de Québec-Ouest.



L'HONORABLE M. JOLY DE LOTBINIERE,
ancien premier ministre de la
province de Québec.

Le drame des Balkans

Les principaux acteurs



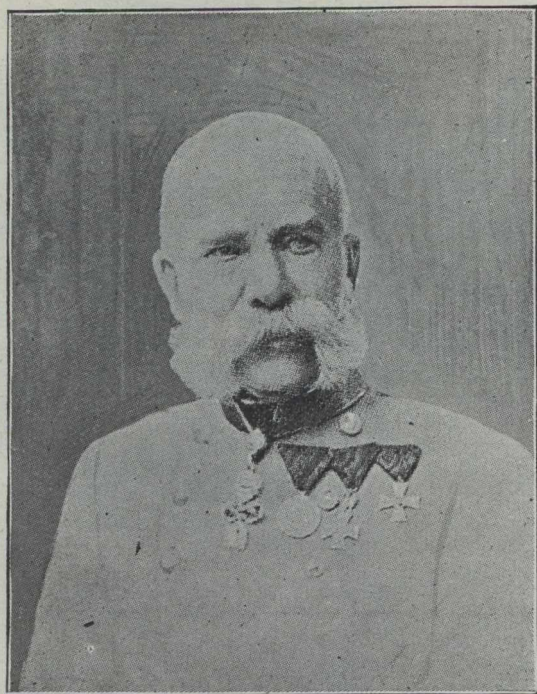
SA MAJESTE EDOUARD VII, ROI D'ANGLETERRE



L'EMPEREUR D'ALLEMAGNE, GUILLAUME II



LE PRINCE FERDINAND DE BULGARIE,
Qui vient de secouer le joug de la Turquie



L'EMPEREUR FRANCOIS-JOSEPH D'AUTRICHE,
Qui vient d'annexer l'Herzégovine



L'EMPEREUR NICOLAS
de Russie



HAMID,
Le Sultan de Turquie

La Bague

Tout là-bas, dans le Nord, où sa famille règne,
Dès que l'air du matin d'un brouillard s'imprègne
Et que, dans les sapins, passe un souffle hivernal,
Le Prince-héritier tousse, a la fièvre et va mal,
Aussi restera-t-il tout l'hiver, cette année,
En Provence, devant la Méditerranée.
—Tout l'hiver!—Pourra-t-il atteindre le printemps?
Car il se meurt, hélas, cet enfant de vingt ans
Qui frileux au soleil, les genoux sous un châle,
Roule sans cesse, autour de son doigt maigre et pâle,
Une bague trop large et, l'œil atone et clair,
Regarde déferler les flots bleus de la mer.

Le médecin, non loin du fauteuil à bascule,
Fait les cent pas.

Parmi le monde qui circule,
—Monde des stations d'hiver, des villes d'eau,
Promenant à travers l'Europe le fardeau
Du plaisir monotone et de la vie oisive,—
Tous sont émus devant la souffrance pensive
Du jeune prince, et tous voudraient—par vanité—
Distraire Monseigneur. Mais nul n'est présenté;
Et, si quelque indiscret ose, avec politesse,
Dire au vieux médecin : "Comment va son Altesse" ?
Choqué par ce sans-gêne inconnu dans les cours,
Le docteur sèchement répond : "Mieux."—Et toujours
Roulant son diamant entre ses doigts exsangues,
Le malade, qui sait pourtant toutes les langues.
Se tait et, sous le plaid aux plis droits de linceul,
Reste devant la mer seul, royalement seul.

Qu'il a de souvenirs, le Prince à l'agonie,
Devant l'impitoyable et sereine ironie
De l'abîme d'azur, du golfe éblouissant!
Qu'il a de souvenirs, quand le soleil descend
Vers les monts et quand l'or empourpré de son orbe
Touche l'Esterel noir qui lentement l'absorbe!
Car il est l'héritier d'un trône et d'un grand nom.
Il naquit, salué par cent coups de canon
Qui du château royal firent trembler les vitres.
L'Europe entière apprit son nom et tous ses titres.
Au baptême, la Cour en habits de gala
Vint en foule, et le vin pour le peuple coula.
Dans son berceau paré d'un large ruban d'ordre,
Dès qu'il ouvrit les yeux, l'enfant put voir se tordre
En courbettes les dos souples des courtisans;
Et, plus tard, quand, chétif colonel de dix ans,
Il passait, sur un barbe aux allures très douces,
Devant les grenadiers hauts de cinq pieds six pouces,
Leur glorieux drapeau s'inclinait devant lui.

Mais le pauvre phtisique, en son frileux ennui,
 Chasse ces souvenirs d'une enfance splendide.
 Toujours il se concentre en son rêve morbide
 Et songe, d'un regret unique consumé,
 Qu'il a vingt ans, qu'il meurt et qu'il n'a pas aimé.

Sur cette belle plage où sa grandeur l'isole,
 Il est pourtant quelqu'un qui distrait et console
 Ce triste poitrinaire au soleil se chauffant.
 C'est une pauvre fille, encor presque une enfant,
 Qui, nu-tête et pieds nus, mais jolie et si fraîche,
 Attend là, chaque soir, le retour de la pêche,
 Afin d'aider son père à porter les paniers.
 Ils ont fait connaissance, un de ces jours derniers.
 Au bras de son docteur, pendant sa promenade,
 Le jeune homme admira ce beau teint de grenade,
 Ces cheveux lourds et noirs, ce corps svelte et hardi,
 Et ces yeux où brillait la flamme du Midi.
 Il sourit, et l'enfant, ignorant l'étiquette,
 Timide, mais avec une grâce coquette,
 Vint lui donner la fleur qu'elle avait à la main.
 Le Prince lui fit signe encor, le lendemain ;
 Et, depuis lors, on voit, sur l'élégant rivage,
 Aux pieds du moribond cette fille sauvage,
 Qui rêve en tamisant du sable entre ses doigts.
 Comme la brune enfant ne sait que le patos,
 Il ne lui parle pas, mais c'est sa camarade.
 Elle lui dit les noms des barques dans la rade,
 Dont les voiles en plein azur ont l'air d'oiseaux,
 Et lui chante tous bas des noëls provençaux.
 Sans doute, ce n'est pas bien amusant pour elle ;
 Mais elle agit ainsi par bonté naturelle,
 Par charitable instinct de son cœur innocent
 Et pour faire plaisir à cet agonisant.

Or, un soir qu'elle était là comme d'habitude,
 Le mistral eut soudain une halaine plus rude.
 Le docteur dit :

“Altesse, il faut être prudent....”

Rentrons.”

Le Prince était heureux en regardant
 La belle enfant du peuple à ses pieds affaissée,
 Et, pour lui plaire, il eut la gentille pensée
 De lui faire—mais là, tout de suite—un cadeau.
 Lequel?... De l'argent? Non... Et pourquoi pas l'anneau
 Qu'il tourne sur son doigt séché par l'anémie?
 Alors il prend la main de sa très humble amie
 Et, retrouvant encore un sourire charmant,
 Il veut lui mettre au doigt le noble diamant.
 Mais elle a tressailli, prise d'une peur vague.
 Que lui veut ce mourant qui lui donne sa bague?
 Grand Dieu! Se fiancer avec elle! D'un bond,
 Elle est debout. Elle a l'horreur du moribond,
 Et recule, et dit non du geste et de la bouche.

Le Prince a bien compris. Il se lève, farouche,
 Prend le bras du docteur et rentre en sa villa.
 Mais le soleil couchant est très beau, ce soir là,

Et, parmi ses émaux et ses orfèveries,
Les nuages, là bas, semblent des armoiries.
Le rêve du malade y croit voir le blason
Très illustre, qui fait l'orgueil de sa maison.
Oui, ce nuage noir, c'est—très reconnaissable—
Le lion sur le champ d'or, le grand lion de sable;
Et cet autre, si blond, que surmonte une croix,
Figure, dans le ciel, la couronne des rois.
Le jeune homme, malgré le spleen qui l'enveloppe
Se souvient que tous ceux qui règnent en Europe,
Seraient fiers d'allier leur sang avec son sang;
Et sombre, le front bas, pensant et repensant
A l'outrage qu'il vient de subir tout à l'heure.
Le phtisique se dit qu'il vaut bien mieux qu'il meure,
Puisqu'une pauvre fille—à lui, prince royal!—
A refusé, ce soir un anneau nuptial.

François Coppée

La société de secours mutuel et l'assurance-vie

Personne ne nie plus de nos jours la nécessité de l'assurance sur la vie. C'est une chose maintenant passée dans nos mœurs et l'on ne discute plus que les moyens à prendre pour se donner la meilleure protection possible en cas de mort, d'accident ou d'invalidité totale. "Prévoyance vaut tout bien", dit un vieux proverbe français dont on ne dispute plus la sagesse.

Mais si l'on est unanime à admettre la nécessité de l'assurance on ne l'est pas autant dans le choix des systèmes. Et c'est là que les plus prévoyants en apparence ont souvent commis les pires erreurs et méritent d'être placés parmi ceux que l'avenir ne préoccupe pas. Cela tient sans doute à ce que la majorité des gens se donnent rarement la peine d'examiner sérieusement les moyens d'assurance qu'on leur propose et se laissent le plus souvent entraîner par des considérations plus ou moins sentimentales à la suite de quelque beau parleur grassement payé, ou cèdent au désir d'approfondir certains mystères dont s'entourent nombre d'associations d'assurance. Il s'agit, ici, on l'a deviné, des sociétés de secours mutuels, les compagnies d'assurance à fonds souscrit se bornant au côté purement commercial de l'assurance.

L'assurance elle-même, puisqu'elle consiste à garantir le paiement d'une somme déterminée à la mort d'un individu, ne varie pas. Elle ne pose qu'un problème : quel moyen prendre pour assurer le paiement de la somme convenue ? Et il n'y en a qu'un seul : l'épargne. "Si quelqu'un, vous dit que vous pouvez vous enrichir autrement que par l'épargne et le travail, disait Franklin, ne l'écoutez pas, c'est un empoisonneur." Le même désignait l'assurance sur la vie comme l'auxiliaire, comme le complément de ces deux puissants créateurs de fortunes, l'épargne et le travail. L'assurance, enfin, cette caisse où, grâce à la co-opération de milliers de sociétaires, chacun peut se constituer une capital complet, c'est la caisse d'épargne perfectionnée. Edmond About disait que "de tous les mécanismes

inventés pour réparer la destruction des capitaux existants et pour en constituer de nouveaux elle était le plus ingénieux et le plus honnête", que "par elle nous serons tous capitalistes dans un temps donné."

C'est sans doute la prévoyance qui inspirait aux Russes cette maxime "qu'un malheur n'en est pas un du moment qu'on peut l'éviter ou la réparer avec de l'argent et que le vrai malheur c'est d'avoir dans sa poche une bourse vide." Voilà, au fond, la pensée qui, de tous temps, a préoccupé ceux qui avaient charge de famille, les pères et les mères qui entrevoyaient avec effroi le jour fatal ou le chef de la maison disparaîtrait et avec lui les ressources de chaque jour. Qu'une première génération se trouve aux prises avec une situation difficile, il est rare qu'elle ne puisse préparer à celle qui la suivra une voie moins douloureuse. Il suffit de vouloir. "C'est à tort, dit Quintillien, que nous attribuons à notre mauvaise chance tous les maux qui nous arrivent. Personne ne souffre de malheurs prolongés, si ce n'est par sa propre faute."

De nos jours, l'assurance sur la vie se partage entre deux systèmes, l'assurance-vie proprement dite fournie par les compagnies à fonds souscrit, et l'assurance fraternelle fournie par les sociétés de secours mutuels. Dans les deux cas les obligations restent les mêmes bien que les systèmes varient quelque peu. Dans les deux cas il s'agit de se prémunir contre un événement dont on ne peut spécifier la date mais qui ne peut manquer d'arriver; la mort de l'assuré. Des événements récents survenus aux Etats-Unis ont démontré que les sociétés d'assurance fraternelle n'ont pas eu tort de prétendre qu'on pouvait protéger des assurés sans charger des taux aussi élevés que ceux des grandes compagnies. Le recrutement des membres seul, lorsqu'il est confié au zèle des membres d'une association, est une source d'économie considérable. Du reste, il n'est pas bien sûr que l'assurance fraternelle n'ait pas précédé de plusieurs années celle des compagnies. Pour ce qui est de l'Angleterre, ce n'est pas douteux, bien que les deux modes y aient pris naissance dans le cours du XVIIIème siècle. En France on ne songea d'abord qu'à l'assurance contre le naufrage (XVème siècle) puis contre l'incendie (1754). Quant aux assurances sur la vie elles ne purent être organisées en France que plus tard, par la raison que l'ordonnance de 1681 les interdisait. L'article

10 (titre VI, livre III) portait textuellement : “ Défendons de faire aucune assurance sur la vie des hommes.”

Les anglais prirent donc les devants, mais leurs associations fraternelles et autres ne reposaient pas encore, comme la plupart de nos institutions modernes, sur des bases certaines, et cela est si vrai qu'un des auteurs anglais les plus autorisés en cette matière, Bailey, écrivait en 1813 qu'il n'existait même pas à cette époque, pour son pays, de tables de mortalité, et se plaignait amèrement de l'apathie de ses compatriotes à ce sujet. L'établissement de tables de mortalité exactes est, en effet, la base indispensable de toute opération d'assurance sur la vie. Depuis cette époque, les lois de la mortalité ont été l'objet, dans tous les pays civilisés, d'observations nombreuses et savamment conduites. Des experts en ont même dressé de spéciales qui, s'appliquant plus spécialement à la vie américaine, peuvent s'appliquer également au Canada. Et c'est pour avoir refusé de reconnaître qu'elles étaient “ la base indispensable de toute opération d'assurance sur la vie ” que des centaines de sociétés d'assurance ont marché à la ruine et englouti l'épargne chèrement amassée de millions de pauvres gens. C'est pour avoir méconnu ce fait que, de nos jours, et au milieu de nous, des sociétés d'assurance réputées inébranlables ont dû recourir aux mesures les plus radicales pour éviter semblable catastrophe.

Les sociétés anglaises furent guidées par des lois spéciales qui de 1793 à 1896 leur montrèrent la voie à suivre et, dans certains cas, rendient possibles les réformes qu'elles purent adopter à temps et sans de trop violentes commotions. Dans tous les cas, leur expérience établissait une règle de conduite qu'on a eu tort de méconnaître dans la suite, surtout pour ce qui est des institutions de même genre fondées en Amérique, aux Etats-Unis puis, plus tard, au Canada. L'“ Ancient Order of United Workmen,” fondé en 1868 aux Etats-Unis par la Père Upchurch, fut la première société de secours mutuel américaine. Malheureusement, son fondateur, ignorant tout-à-fait ce qui s'était passé en Angleterre, ne put profiter des 75 années d'expérience s'appliquant exactement à l'œuvre qu'il venait d'entreprendre. On connaît le résultat. Il y a une couple d'années, l'A.O.U.W. dut tenter une réforme qui le mit à deux doigts de sa perte, et entra dans une crise dont il n'est pas encore complètement sorti et

qui jeta la consternation et la misère chez des milliers de ses vieux membres.

D'autres sociétés furent fondées sur le modèle de l'A.O. U.W., chacune s'efforçant de vendre l'assurance à meilleur marché que sa rivale, toutes adoptant des taux moins élevés que ceux des compagnies régulières. Ces dernières se mirent bientôt de la partie et la concurrence devint effrénée entre des institutions dont le but principal était de protéger les foyers. Les compagnies prétendirent que les sociétés n'étaient que des institutions éphémères, les sociétés, de leur côté, ripostèrent que les chefs des grandes compagnies spéculaient sur la vie des gens et cherchaient à battre monnaie sur les cruelles éventualités de la vie. Des deux côtés on dépassa les limites du raisonnable, les compagnies en réclamant le monopole des solides garanties, les sociétés en feignant de mépriser les principes fondamentaux de l'assurance. Le temps devait se charger de remettre les choses au point. L'enquête sur les assurances tenue, il n'y a pas très longtemps aux Etats-Unis, démontra que les grandes compagnies vendaient trop cher leur protection. Mais en même temps les sociétés constatèrent que leurs revenus ne suffiraient bientôt plus pour faire face à leurs obligations. On parla de réforme, et on se rappela les avertissements donnés, sans trop s'en douter peut-être, par les actuaires qui depuis plusieurs années avaient jeté le cri d'alarme. Le fait qu'ils paraissaient intéressés à défendre les grandes compagnies avait laissé planer quelque doute sur leur sincérité. Pourtant, on sait que "la vérité nous est dite également par nos amis et nos ennemis."

C'est en parlant de cette situation qu'un actuaire américain de renom, M. William F. Barnard, disait :

"C'est, je crois, Cassandre, fille de Priam, roi de Troy, qui reçut des dieux le don de prophétie, mais à la condition que personne ne voudrait ajouter foi à ses prophéties. Il en fut ainsi de ces actuaires. Celui qui écrit ces lignes leur rend cette justice de croire qu'ils étaient de bonne foi ; ils ont, du reste, eu raison parce que la plupart des maux qu'ils prévoyaient sont arrivés ; mais ils furent autant de Cassandre. Ils avaient le don véritable de prophétie, mais leurs prédictions ne furent pas écoutées. Leurs écrits, publiés dans des journaux spécialistes ne tombèrent jamais sous les yeux des membres et, même quand ils étaient lus par les

officiers, ils n'étaient toujours reçus qu'avec un sentiment de pitié mêlé d'ironie."

M. Barnard est d'avis que l'assurance fraternelle telle qu'elle est pratiquée aujourd'hui par la plupart des organisations, et malgré les améliorations qu'on a pu lui faire subir depuis vingt ans, n'est pas encore établie sur des bases absolument solides. Mais il est convaincu qu'elle peut être établie sur des bases solides. Et c'est bien ce qu'il importe de savoir.

Voici quels sont, d'après un autre actuaire, M. Abb Landis, les principes fondamentaux de l'assurance :

1o Le fonctionnement de la société ne sera vraiment fraternel et équitablement co-opératif que si chaque membre paye le plein prix coûtant de la protection qu'il reçoit.

2o Le coût de l'assurance, complet et juste, ne peut être déterminé que par les âges des membres.

3o Les taux de cotisations suffisants pour couvrir le coût raisonnable de l'assurance doivent être déterminés par les âges des membres et ne doivent pas être inférieurs à la somme que l'expérience du passé a démontré être suffisante et juste.

4o Si le coût de l'assurance doit être défrayé au moyen de perceptions périodiques le taux des cotisations doit s'élever à mesure que les membres avancent en âge, et cette augmentation de taux doit se continuer tout le temps que dure la protection.

5o Si l'on veut que le taux de cotisation reste uniforme depuis l'âge d'admission, ce taux, pendant les premières années, doit dépasser le coût ordinaire de la protection de façon à créer une réserve qui compense pour l'augmentation du coût de l'assurance pendant les dernières années. Pour être suffisante cette réserve doit représenter la différence entre la valeur actuelle des bénéfices et la valeur actuelle des cotisations futures parce que cette différence est la seule mesure exacte de cette réserve.

6o Si l'on désire une combinaison des taux uniformes et des taux gradués, la cotisation doit augmenter avec l'âge pendant la période de gradation et, pendant cette période, il faut ajouter à la cotisation un montant de réserve qui maintienne l'équilibre des taux uniformes—ou, à la fin de la période de gradation, le taux de la cotisation doit être assez élevé pour combler le déficit laissé dans la réserve, puisque les taux uniformes ne peuvent pas être maintenus sans l'accumulation d'une réserve.

—“Voilà, dit M. Landis, les principes fondamentaux de l'assurance et les Ordres Fraternelles doivent les appliquer à leurs systèmes s'ils veulent assurer une protection permanente à leurs membres; sans ces principes, ils ne peuvent même pas donner à leurs membres une protection temporaire qui soit juste pour les jeunes comme pour les vieux.”

On sait que dans le passé ces principes n'ont pas été respectés. La concurrence effrénée qui s'est finalement établie entre les différentes organisations a donné lieu au plus graves abus et répandu cette erreur qu'une société de secours mutuel doit surtout compter sur le “sang nouveau”, le recrutement des nouveaux membres, pour assurer l'avenir. On oubliait, évidemment, que le “sang nouveau”, s'il semblait donner un certain air de prospérité à la société, apportait sa part de risque et qu'avec des taux insuffisants il ne faisait qu'élargir l'abîme creusé par l'imprévoyance des chefs.

Du reste, les chefs eux-mêmes, plus au fait des conditions modernes de l'assurance, grâce aux nombreux travaux publiés sur ce sujet, grâce aussi aux avertissements, donnés depuis plusieurs années par des congrès de mutualistes, les chefs dis-je, virent bien le danger, mais attendirent, pour le conjurer, l'initiative des associations-sœurs. Plusieurs, sans doute, différèrent les réformes dans l'espoir de bénéficier du malaise que le nouvel ordre de choses ne manquerait pas de créer dans les sociétés assez courageuses pour entreprendre leur propre réorganisation. Ce fut surtout le cas pour les associations qui, comme l'I.O.F., possédaient déjà des taux plus élevés que les autres.

Le Congrès Fraternel américain, une association formée des représentants des principales sociétés fraternelles des États-Unis et du Canada a entrepris de réformer tout le système et il y aurait déjà réussi sans les embarras dont nous venons de parler. Il a préparé des tables de mortalité qui ont servi au calcul de tarifs suffisants, établi des règles générales d'administration et placé l'assurance fraternelle sur des bases solides. Les sociétés qui se sont empressées d'adopter les réformes suggérées sont actuellement en pleine voie de progrès. Parmi celle-là il importe de mentionner la société des Artisans Canadiens-français de Montréal et l'Union St-Jean Baptiste d'Amérique de Woonsocket. En général nos sociétés nationales ont entrepris sans retard de réformer leurs systèmes et celles qui n'ont pas encore adopté les changements nécessaires le feront dans un avenir très rapproché.

Mais, en attendant, le monde mutualiste ne reste pas inactif. Les sociétés les moins sûres, et celles-là peut-être plus que les autres, redoublent de zèle dans le recrutement des membres. Qu'elles marchent à la ruine cela ne fait pas de doute, à moins qu'elles n'entreprennent immédiatement la tâche de réorganiser leur système. Et encore, pour plusieurs, il n'est pas très certain qu'une réforme entreprise dès maintenant puisse empêcher une catastrophe finale. Au moins fonderait-il qu'elles fassent tout ce qui est humainement possible pour sauver une situation gravement compromise. L'erreur commise par les fondateurs de sociétés pourra toujours être pardonnée en tenant compte des opinions de leur époque. On sera impitoyable pour les mutualistes de notre temps, pour les chefs actuels qui auront fermé l'oreille à la voix de l'expérience et auront jonglé sans scrupule avec l'épargne des pauvres.

Il est assez difficile, on le comprend, de prétendre que les individus se fassent les juges des différentes organisations qui sollicitent leurs faveurs. La récente aventure des Forestiers Indépendants a, sans doute, ouvert les yeux de plusieurs. Elle en a certainement laissé d'autres dans des ténèbres profondes. Et il faudra probablement une aventure du même genre pour convaincre les membres, par exemple, des "Chosen Friends", du Royal Arcanum, de la "Union Fraternal League", etc., du danger qui les menace. Et même s'ils étaient convaincus de la gravité de la situation, s'ils redoutaient quelques désagréments pour l'avenir, il ne leur serait peut-être pas facile d'y remédier. Membres d'une société de secours mutuel depuis dix, quinze ou vingt-ans, ils y ont des intérêts trop considérables pour s'en désister du jour ou lendemain. Ils sont pris dans l'engrenage et il n'ont plus d'autre chose à faire que de payer régulièrement leur cotisation et d'attendre les événements. C'est surtout le cas pour les membres trop vieux ou, pour d'autres raisons, incapables de demander protection à des institutions plus solides.

Mais ceux qui sont encore libres de leurs mouvements, ceux que l'on priera demain d'entrer dans l'une ou l'autre des sociétés cosmopolites qui ont envahi la province, ceux-là doivent être bien prudents dans le choix de l'association à laquelle ils vont confier leurs épargnes. Les agents recruteurs, d'autant plus éloquents qu'ils sont mieux payés, trou-

veront toujours des arguments en faveur de leurs organisation. Ils invoqueront l'esprit de fraternité et de solidarité que l'on prétend infuser dans l'esprit des membres, ils feront valoir mille avantages illusoire, protection sociale, assistance dans la recherche d'un emploi, ils invoqueront jusqu'aux mystères de la loge et aux môméries dont on entoure la tombe d'un membre. Ils devraient être invariablement mis en mesure de répondre à une couple de questions catégoriques comme celles-ci : La cotisation que vous me demandez est-elle suffisante pour garantir la paiement de ma police quand je mourrai ? Quelle preuve avez-vous que cette cotisation soit suffisante ?

Le Congrès Fraternel a calculé des taux en dehors desquels il ne peut y avoir d'assurance possible. Ces taux représentent le prime minima, mensuelle ou annuelle, qui garantit le paiement d'une police de \$1,000 ou plus pour un groupe suffisant d'assuré. Ces taux ont été reconnus corrects à un congrès auquel prenaient part les chefs de la plupart des associations qui, aujourd'hui, vendent de l'assurance fraternelle à un prix dérisoire, et s'ils ne sont pas encore adoptés par tout le monde ils le seront inévitablement un jour par les sociétés qui ne seront pas encore tombées à l'abîme. En un mot il forment la règle invariable dont les marchands d'assurance ne peuvent se départir. Nous les donnons dans le tableau suivant :

Taux uniformes (Congrès Frat.) Mensuels

Age.	\$1,000	Age.	\$1,000	Age.	\$1,000
18 à 21	\$.93	33	\$1.35	45	\$2.16
22	.96	34	1.40	46	2.25
23	.98	35	1.45	47	2.35
24	1.01	36	1.51	48	2.45
25	1.04	37	1.57	49	2.58
26	1.07	38	1.63	50	2.71
27	1.11	39	1.69	51	2.83
28	1.14	40	1.76	52	2.97
29	1.18	41	1.83	53	3.12
30	1.22	42	1.91	54	3.28
31	1.26	43	1.99	55	3.44
32	1.31	44	2.07		

Une société d'assurance peut exiger des taux plus élevés que ceux-là ; elle ne peut pas en exiger de moins élevés sans compromettre son avenir. L'Etat du Massachusetts a

même adopté une loi refusant l'admission aux organisations d'assurance dont les taux ne correspondraient pas au moins à ceux que nous venons de donner. Des lois semblables sont en ce moment à l'étude dans les Etats du Rhode Island, du New Hampshire, de New York. Et puisqu'il est question de lois sur l'assurance nous pouvons bien faire observer que la province de Québec a encore beaucoup à faire dans ce sens. Voilà, certes, une question importante qu'il importe de signaler à nos législateurs.

Dans une étude subséquente, nous essaierons de faire voir comment on a pu ramener à quelques formules très précises des conditions de vie que l'on tint pendant longtemps pour incertaines, comment on a pu au moyen d'observations suivies établir une moyenne de vie, même une moyenne de santé, comment on a pu calculer avec une exactitude étonnante les probabilités de vie de chacun et partir de là pour jeter les bases de systèmes protecteurs qui étendent leur influence par delà la tombe. Les grandes compagnies d'assurance, en faisant payer cher la protection garantie par leur police, ont suggéré aux humbles l'idée de se grouper plus étroitement, de consolider leurs épargnes afin d'assurer à leurs familles une protection dégagée des coûteuses exigences de la haute spéculation. Si le manque d'expérience de ces humbles leur fit commettre des erreurs, ils n'ont pas moins l'incontestable mérite d'avoir démontré la possibilité d'une assurance fraternelle stable et répondant à toutes les exigences.

Après tout, et c'est là toute leur gloire, ils n'auront pas semé en vain les mutualistes de la première heure ; ils n'auront pas accompli une œuvre vaine les émules du Père Upchurch qui ont semé un peu partout sur notre continent l'idée chrétienne de charité et de fraternité. Sur les ruines mêmes que leur inexpérience a accumulées s'épand encore je ne sais quel air de splendeur ressemblant beaucoup à ces champs immenses que l'on voit quelquefois dans les campagnes encore couverts des épis blonds qu'une bourrasque a couché sur le sol. Ou sent qu'une idée généreuse a germé là, féconde et immortelle, capable de renaître et de pousser de plus solides racines en passent à travers l'humus fertile des belles tentatives du passé. La fraternité offre un champ trop vaste à l'ardente énergie des âmes charitables pour que certains revers non prévus en fassent abandonner la culture. Tant qu'il y aura des humbles et des pauvres sur la terre, tant

qu'il y aura des hommes soucieux des grands problèmes de la vie, il faudra les encourager à s'unir, à concentrer leurs forces afin de préparer des jours moins sombres à leur veillesse, afin d'écarter les nuages des têtes chères qui dépendent d'eux.

La société de secours mutuel a enfin trouvé la route qui la conduira sûrement à son but. Il suffit de l'y maintenir en la dégageant des influences extérieures qui peuvent la compromettre. La fraternité, en somme, n'est par un article d'importation; elle n'est pas davantage un article que l'on puisse promener sur tous les comptoirs du monde. Elle doit être d'abord nationale, tout comme l'affinité du sang cimente l'union des familles. En l'associant à la charité on en fait une arme d'union et de force qui, dans des mains habiles, a déjà accompli des prodiges pour la conservation des traditions et de la vie des petits peuples. La mutualité cosmopolite, c'est l'égoïsme cosmopolite. Qu'est-ce que l'on a dit aux vieux membres qui trouvaient trop lourd le fardeau que leur imposait le remaniement des taux dans certaines organisations que je n'ai pas besoin de nommer? Payez ou sortez!

Terrible leçon dont doivent profiter ceux qui peuvent encore choisir l'organisation qui protégera leurs enfants! Et puis, il est évident que pour être forte une race doit posséder les institutions qui contrôlent son épargne. C'est un sujet sur lequel nous aimons à revenir parce qu'il est d'une importance capitale et, surtout, parce qu'il nous montre une sphère d'action où les Canadiens-français ont commis les plus graves erreurs. On a pu, dans le passé, invoquer en faveur des Forestiers Indépendants ou des autres sociétés neutres cosmopolites, le prétexte qu'elles offraient de plus solides garanties. Aujourd'hui qu'on a été cruellement désabusé, c'est le temps de réparer l'erreur commise et de revenir à l'œuvre que tout nous engageait à seconder et que nous avons trop méconnue: la mutualité Canadienne-française.

J. L.-K. Laflamme.

Samuel de Champlain ⁽¹⁾

Conférence de M. James P. Baxter, président de la Société
Historique du Maine, devant la Société Historique
Franco-Américaine le 6 Octobre 1908
Boston

[Traduit du texte anglais]

Dans l'étude du caractère d'un homme du passé, nous devrions nous efforcer de nous placer dans les milieux qu'il a habités et sous les influences auxquelles il a été sujet, si nous voulons le connaître quelque peu intimement. Je suis pénétré de l'importance de ces efforts en tentant de faire la connaissance d'un homme si peu connu que l'est Samuel de Champlain, qu'on m'a chargé de vous présenter en cette circonstance.

Brouage, le petit port de mer sur la rive sud-ouest de la France, où Champlain vit le jour en 1567, était alors et pendant plus d'un siècle après un poste stratégique militaire et naval, et le maréchal Montluc le proclamait le premier port de mer de France. Sa principale industrie était la production du sel, qui fournissait un emploi lucratif à ses habitants et lui donnait une réelle importance commerciale.

(1) Nous empruntons la traduction de cette intéressante conférence à *l'Opinion Publique* de Worcester, Mass. Et voici la note dont ce même journal franco-américain la faisait précéder :

“ Dans ce travail M. Baxter, qui s'est déjà avantagement signalé par ses essais dans le domaine historique de ce continent, donne sur la carrière de Champlain, avant son établissement en la Nouvelle-France, des aperçus nouveaux qui n'ont pas été rappelés, que nous sachions, lors des fêtes du troisième centenaire de Québec.

“ Sans vouloir porter jugement sur la valeur des appréciations de l'éminent historien, nous croyons que la lecture de la conférence de M. Baxter, qu'il a mis plus d'une heure à faire, sera d'un puissant intérêt pour ceux qui s'intéressent aux questions historiques.

“ On constatera qu'il s'en est fallu de bien peu pour que Champlain posât les bases de l'établissement d'une colonie sur la côte de la Nouvelle-Angleterre, longtemps avant l'arrivée des premiers colons anglais. Ces événements sont exposés, dans le travail de M. Baxter, avec des détails minutieux et une exactitude de dates qui font voir que l'auteur a puisé aux meilleures sources historiques. Mais la Providence réservait Champlain pour un autre champ d'action, et c'est sur les rives du Saint-Laurent qu'il devait fonder l'établissement qui a immortalisé son nom.”

La jeunesse de Champlain s'est passée au milieu de l'agitation. Il avait constamment devant les yeux le spectacle de la guerre. Il voyait les plus grands navires du royaume arriver à toutes voiles de la haute mer pour chercher refuge dans le port ensoleillé de sa ville natale, et la brillante soldatesque de Charles IX et Henri III, de Navarre et Condé, lorsqu'elle passait par là dans le triomphe ou la défaite ; car, durant toutes les années de son enfance et de son adolescence, son pays était inondé du sang de ses enfants, dont le fanatisme religieux, mêlé d'un intérêt personnel, ne faisait pas de quartier. De fait par toute l'Europe la tempête que Wolsey avait prédite et de laquelle il a dit qu'il "serait mieux pour ceux qui en auraient été les témoins de mourir que de vivre," faisait rage avec une persistance qui ne donnait aucun espoir d'une fin prochaine.

Sa ville natale était une position convoitée pour les partis rivaux. Alors qu'il n'avait que trois ans elle fut prise par les huguenots, qui la gardèrent pendant six ans, alors qu'Henri de Navarre la captura et en fit sa forteresse, s'y maintenant contre tous les assauts par terre et par mer pendant treize ans. Il y avait néanmoins des intervalles de repos pendant lesquels la guerre active était suspendue, et dans ces périodes les industriels citoyens de Brouage poursuivaient leurs travaux profitables dans les champs salins aux environs de la ville.

A un âge encore tendre, Champlain entra au service du duc de Mercœur, sous lequel il servit en Bretagne pendant quelques années. De Champlain lui-même nous apprenons qu'il était quartier-maître sous les maréchaux de Saint-Luc et de Brissac, et il était probablement âgé de vingt-et-un ans lorsque ce service cessa. Durant cette période de service militaire ses devoirs étaient onéreux, en raison de la difficulté à obtenir des approvisionnements, mais le fait qu'il retint sa position responsable jusqu'à la fin de la guerre montre qu'il s'acquitta de sa part à la satisfaction de ses chefs.

Avec le licenciement des forces militaires après l'avènement d'Henri IV, Champlain se trouva sans occupation, et aussitôt il tourna son attention vers la mer, qui offrait aux esprits audacieux un champ attirant pour les aventures. La France n'avait pas été en arrière dans les entreprises de découverte et de colonisation dans le passé. Ses braves pêcheurs étaient des premiers à affronter les périls de la côte

de Terre-neuve pour faire leur récolte annuelle des mers. Verrazzano avait été envoyé pour un fameux voyage au Nouveau-Monde par François Ier, en 1525, et Jacques Cartier avait découvert le Saint-Laurent en 1535 et passé l'hiver au milieu des sauvages du Canada. D'autres l'avaient suivi, mais pas un n'avait pu rendre ses entreprises d'une valeur quelconque pour la France, qui avait été si constamment occupée de guerres absorbantes qu'elle ne pouvait accorder qu'un faible appui aux projets de colonisation.

Cependant les découvertes de Cartier n'étaient pas oubliées et elles étaient bien connues de tous ceux qui s'intéressaient aux aventures maritimes. Depuis les découvertes de Cartier l'Angleterre avait envoyé plusieurs expéditions dans les eaux américaines. Des hommes comme sir Humphrey, Gilbert, Frobisher, Davis et autres marins de renom avaient visité les eaux du Nouveau-Monde, et Hakluyt avait donné leurs découvertes à l'Europe. De toutes les nations c'est l'Espagne cependant qui avait remporté le plus de succès dans l'établissement de colonies lointaines, qu'elle gardait avec un soin jaloux contre toute immixtion de la part de ses rivaux. Ses prétentions dans l'hémisphère occidental étaient sans bornes, et elle regardait comme hostiles à ses intérêts toutes les tentatives de colonisation, même dans les régions glacées du Nord. Pendant un siècle elle avait surveillé avec une vigilance malveillante les futiles efforts de ses voisins européens pour fonder des établissements dans le Nouveau-Monde. Ses espions actifs étaient dans toutes les cours, et elle en avait dans tous les ports de mer prêts à rapporter toute rumeur d'une expédition vers l'Ouest. Même les cartes et les papiers de Cabot, après qu'il fût revenu de son fameux voyage de découvertes un siècle auparavant, tombèrent entre ses mains et furent perdus pour le monde, comme l'ont été un grand nombre d'autres documents importants, car c'était sa politique d'amoindrir autant que possible les preuves des découvertes de l'Angleterre, et lorsque Cartier préparait ses petites barques à Saint-Malo pour un voyage au Saint-Laurent, quelque quarante ans plus tard, tous ses mouvements étaient surveillés et rapportés au roi d'Espagne, qui était avisé par le Conseil des Indes d'envoyer des vaisseaux pour intercepter les Français.

Mais il y a toujours des hommes ambitieux qui sont prêts à risquer leur vie dans des aventures dangereuses, et Cham-

plain était un de ces hommes. Il savait que les possessions de l'Espagne aux Indes occidentales étaient pour elle une mine de richesse et il résolut de les visiter et d'étudier pour lui-même ses secrets commerciaux. Comment exécuter cela, c'était un problème dont la solution n'était pas facile. La fortune, dit-on, aide le brave, et une heureuse combinaison de circonstances lui permit d'amener ses plans à une issue heureuse. Dans la guerre civile qui venait de se terminer, une force considérable espagnole avait été alliée avec le parti catholique et parmi les vaisseaux français employés à escorter les transports qui devaient convoier ces forces à Cadix était un navire, le " Saint-Julien ", commandé par son oncle. Champlain obtint passage sur ce navire et pendant son séjour d'un mois à Cadix il employa son temps à recueillir toutes les informations possibles sur les affaires espagnoles. Son oncle fut assez heureux de s'assurer la bonne volonté du commandant de la flotte espagnole des Indes occidentales, qui engagea le " Saint-Julien " pour l'accompagner et fit du capitaine français le pilote général.

C'est ainsi que Champlain put visiter les Indes occidentales, la Mecque de ses désirs. Touchant à différents endroits, il arriva finalement à San Juan d'Ulloa, visita la ville de Mexico, la Havane, Carthagène et autres endroits, faisant une étude soignée de tout ce qui se présentait sous ses yeux et de nombreux croquis qu'il doit lui avoir été nécessaire de garder avec grand secret.

A son retour au pays, après une absence de plus de deux ans, plusieurs de ces croquis furent inclus dans un rapport élaboré qu'il fit au roi. Dans son rapport il suggère de pratiquer un canal à travers l'isthme de Panama qui, dit-il, raccourcirait la route d'une mer à l'autre " de plus de quinze cents lieues ", suggestion que son célèbre compatriote Ferdinand de Lesseps adopta avec un si grand enthousiasme près de trois siècles plus tard.

Ce rapport sur un sujet aussi intéressant pour ses compatriotes le mit immédiatement en faveur auprès du trône, et non seulement Henri IV lui accorda une pension, mais il l'investit de l'honneur convoité de la chevalerie. Cela le fit remarquer de ceux qui exerçaient un pouvoir, parmi lesquels était Aymard de Chastes, gouverneur de Dieppe, un homme très estimé du roi pour sa loyauté et son patriotisme, qui conçut de suite un vif attachement pour le jeune aventurier.

Comme je l'ai dit, les exploits d'Aubert, de deLéry, de Verrazano et surtout de Cartier, dont les découvertes éclipsaient toutes les autres, étaient bien connus et servaient comme de constantes incitations aux Français de suivre les pas de ces aventuriers dans les eaux qui baignaient les rives tempétueuses de Terre-neuve, le Labrador et ce pays encore peu connu et éloigné, le Canada.

De fait, l'année même qu'Henri de Navarre assumait l'exercice de l'autorité royale en France, deux expéditions furent préparées pour des voyages au Canada, la plus importante sous le marquis de la Roche. Ces expéditions, cependant, n'obtinrent pas leur but, de même que deux autres sous la direction de Chauvin et de Pontgravé de Saint-Malo, la place natale de l'immortel Cartier. Et lorsque Champlain fut de retour de son voyage aux Indes occidentales, il apprit l'échec de ces derniers aventuriers au Canada. Pour un grand nombre il semblait comme si d'autres efforts pour vaincre le "Nord Glacial", ainsi que l'avait désigné Martyr, dussent être abandonnés, mais la Providence enfin tenait en réserve et prêt pour l'action en Champlain, un homme qualifié en tous points pour surmonter les obstacles qui jusqu'alors avaient frustré toutes les tentatives de colonisation au Canada.

Champlain avait emmené avec lui du Canada un grand nombre de croquis intéressants, qu'il exposa immédiatement au roi avec une relation fidèle du pays, ses habitants et ses produits. Cette relation intéressa tellement le roi qu'il décida de promouvoir des entreprises coloniales dans le Nouveau-Monde. Une semblable entreprise fut bientôt mise sur pied par le sieur de Monts, qui avait accompagné Chauvin dans un précédent voyage au Canada. Ayant obtenu une charte du territoire tout entier entre le 40^e et le 46^e degrés de latitude nord et le titre de lieutenant du roi dans la Cadie, de Monts partit de Havre de Grâce le 7 avril 1604 avec deux vaisseaux et cent vingt hommes de tous états de vie. En outre de cela il était accompagné d'un certain nombre de nobles, parmi lesquels était Champlain, qui avait reçu instruction du roi de faire un rapport complet de ses observations comme dans les précédentes occasions.

Aymard de Chastes, gouverneur de Dieppe, avait pris un grand intérêt aux découvertes dans l'Occident, et à la mort de Chauvin il résolut d'envoyer une expédition d'observation

comme préliminaires de l'établissement d'une colonie au Canada, qu'il avait l'intention de conduire là lui-même pour le service de " Dieu et du roi ". Ayant fait la connaissance de Champlain en Bretagne, et appréciant son habileté, il se hâta de s'assurer de ses services dans cette expedition. A cela, Champlain consentit de grand cœur, et le consentement royal ayant été obtenu à charge de faire un rapport fidèle du voyage, il mit à la voile pour le Saint-Laurent le 15 mars 1603, en compagnie de Pontgravé, un distingué négociant de Rouen, que de Chastes avait nommé le directeur de l'expédition, laquelle était composée de deux barques et probablement de plusieurs bateaux plus petits pour le service dans les eaux peu profondes. Les aventuriers avaient avec eux deux sauvages qui étaient depuis quelque temps en France, afin de leur faciliter les relations avec les gens du pays. Le voyage fut prospère et ils vinrent bientôt en vue du Cap Ray, passèrent les rives nord du Cap Breton, l'île d'Anticosti et entrant dans le St-Laurent, ils jetèrent finalement l'ancre à Tadoussac. Quelque temps se passa à explorer le Saguenay, puis Pontgravé et Champlain continuèrent leur route en montant le Saint-Laurent jusqu'aux chûtes de Saint-Louis près de Montréal. De là ils explorèrent les environs à pied, ne pouvant pas passer les chûtes en canot, faisant des arrêts à différents points pour étudier la géographie et les ressources du pays, pendant que Champlain faisait des croquis des vues les plus intéressantes. Retournant à Tadoussac, ils mirent à la voile pour Gaspé, explorant avec soin cette intéressante région et ayant complété leurs labeurs ils retournèrent finalement à Tadoussac, où leurs compagnons avaient collecté une grande quantité de fourrures précieuses. Avec ces fourrures et plusieurs naturels, dont l'un était le fils d'un chef, et un autre un captif qu'ils avaient sauvé de la torture, ils repartirent pour leur voyage de retour en France où ils arrivèrent heureusement le 20 septembre. A son arrivée Champlain apprit avec douleur que son patron et ami de Chastes, était mort peu après son départ de France.

Après avoir saisi plusieurs navires engagés dans le commerce des fourrures et avoir fait beaucoup d'explorations, les aventuriers choisirent l'île de Sainte-Croix, aujourd'hui connue sous le nom de Dochet Island, sur la côte du Maine, comme le siège de leur colonie. Après leur prospère voyage à travers la grande mer, leurs cœurs surabondaient de joie

et ils voyaient l'avenir tout en rose. Par devant eux était un grand monde encore inexploré, à travers lequel l'imagination avait libre cours, se représentant des merveilles incomparables.

Champlain était chargé de la tâche de dresser les plans et de poser les fondements de la future ville, ce qu'il se mit à faire avec sa même énergie. En même temps il employait ses moments de loisir à faire des croquis des aspects géographiques du pays et des établissements des sauvages qu'il visitait. Pendant que les ouvriers procédaient à l'érection des habitations et des magasins et faisaient les jardins d'après les plans de Champlain, celui-ci fut choisi au commencement de l'automne pour conduire des explorations vers le sud le long de la côte du Maine. Il était accompagné de deux guides sauvages et sa petite barque de dix-huit tonnes portait un équipage de douze hommes. Il fut retenu dans la baie des Passamaquoddy pendant quinze jours par la brume si commune dans ses parages à cette saison, mais finalement il put poursuivre sa route. Longeant les rives pittoresques du Maine et cinglant parmi les nombreuses îles qui caractérisent cette région, il vint à Pemetiq, qu'il nomma Monts Déserts, à cause de ses montagnes stériles et il jeta l'ancre dans les environs de Bar Harbor. D'ici il explora les rives de l'île jusqu'à une anse " Aux pieds des montagnes ", sans doute ce qui est aujourd'hui Otter Creek Cove. Ici il rencontra un parti de sauvages qui pêchaient et chassaient des loutres et qui le pilotèrent avec bienveillance à la rivière Kennebec, alors connue sous le nom de Norumbega, mais qui avait été nommé par Gomez, près de vingt ans auparavant, la Rio de los Gamos, à cause des nombreux daims qu'il avait vus sur le rivage. Champlain explora cette belle rivière jusqu'à l'embouchure de la Kenduskeag, lorsqu'il se vit intercepté par les chûtes juste au-dessous de la présente ville de Bangor.

En route il rencontra ici et là des wig-wams, mais la région semblait n'avoir que peu d'habitants. Sur les rives de la baie et vers l'embouchure de la rivière les habitants étaient nombreux et ils reçurent leurs visiteurs étrangers avec des marques d'amitié. D'ici Champlain tenta l'exploration de la rivière Kennebec, mais rencontrant du mauvais temps il fut obligé d'abandonner son entreprise et de retourner à l'île Sainte-Croix, où il arriva heureusement le 2 octobre, juste un mois après son départ.

En choisissant cette île pour leur colonie future les aventuriers firent une erreur fatale, bien que, pour l'époque, elle fût bien adaptée pour la défense, mais elle manquait de tous les éléments essentiels pour un établissement colonial. Sa petite étendue, son sol inproductif et le manque de bois et d'eau la rendaient bien moins convenable pour une plantation que quantité d'autres endroits non loin de là.

Cependant les Français avaient mis à contribution la plus grande partie de leur temps et de leurs ressources et avaient bien fortifié l'île contre les sauvages au cas où ils se seraient retournés contre eux, et même contre tous ennemis espagnols ou anglais qui pourraient venir dans les environs.

Quatre jours après le retour de Champlain à Sainte-Croix, la neige commença à tomber. Bientôt l'île fut environnée de glace mouvante et les Français se trouvèrent emprisonnés dans leur nouvelle demeure. Ce fut pour eux la source de grands inconvénients, vu qu'ils comptaient tirer de la chasse une grande partie de leur subsistance. Le gibier abondait sur la terre ferme, mais il leur était impossible de s'y rendre. Ils furent conséquemment contraints de recourir aux viandes salées qu'ils savaient susceptibles de causer le fatal scorbut, une maladie dont Cartier avait beaucoup souffert en Canada soixante-dix ans auparavant. Le scorbut, ou le "mal de terre", comme l'appelaient les premiers aventuriers, fit périr la moitié des colons qui trouvèrent leur tombeau sur cette petite île.

Avec le retour du printemps les colons désanchantés commencèrent leurs préparatifs pour retourner en France, mais avant de les terminer, ils furent réjouis par l'arrivée de Pontgravé avec des provisions, et ils résolurent de chercher un autre site pour leur colonie. Ce fut le 18 juin 1605 que Champlain mit à la voile de l'île de Sainte-Croix avec de Monts et un certain nombre de gentilhommes, un équipage de vingt hommes et un guide indien avec sa femme, pour explorer la côte à l'ouest. Les Français ne savaient pas que le jour même qu'ils quittaient Sainte-Croix un vaisseau anglais, l'"Archangel", commandé par le capitaine George Weymouth, quittait les rives qu'ils devaient explorer pour retourner en Angleterre. Pendant un mois, les Anglais avaient examiné la côte du Maine et avaient érigé une croix à Pentecost Harbor comme marque de la possession anglaise. A bord étaient cinq naturels qu'ils avaient capturés et emme-

nèrent dans leurs pays pour qu'ils apprissent la langue anglaise et pussent devenir des interprètes et des guides pour les futurs aventuriers.

Les Français longèrent les rives sauvages et pittoresques de l'est du Maine, entrèrent dans la rivière Kennebec dix-sept jours après avoir quitté Sainte-Croix et explorèrent avec soin cette jolie rivière et les eaux adjoignantes. Sur leur chemin ils rencontrèrent fréquemment des naturels du pays qui les recevaient d'une façon amicale. Le 9 juillet, ils passèrent en dehors des îles qui s'étendent à l'entrée du havre de Portland, qui échappèrent à leur attention, tout comme l'entrée du Saint-Laurent avait échappé à l'attention de Cartier soixante-dix ans auparavant. S'ils avaient pénétré, ils s'y seraient sans doute fixés à demeure, et l'histoire du Maine et du pays aurait pu être complètement changée. Tel que c'était, ils atterrirent à la petite île nommée aujourd'hui Statton et firent une visite à l'île Richmond, où ils trouvèrent des vignes chargées de grappes vertes et conséquemment la nommèrent île de Bacchus. Le long des rives de Prout's Neck et des environs, les sauvages voyant les voiles blanches de la barque française à son passage, se rassemblèrent en proie à l'excitation et suivirent sa course, criant et allumant des feux pour attirer l'attention des étrangers.

Avec le flux de la marée ils traversèrent la barre et entrèrent dans la rivière Saco, où Champlain eut l'opportunité de visiter un établissement indien et il étudia le mode de vie de ces gens et leur manière de cultiver le maïs et autres végétaux. Ils passèrent deux jours ici, alors qu'ils reprirent leur voyage vers l'ouest, rencontrant une tempête qui les obligea de jeter l'ancre près du cap Porpoise, où ils trouvèrent des pigeons sauvages en grande abondance, qui étaient attirés par les raisins sauvages et autres fruits qui couvraient la terre. Des naturels avec lesquels Champlain eut des relations amicales, celui-ci put obtenir des renseignements précieux sur la région de l'ouest et des tribus qui la peuplaient.

Le 16 juillet la barque française ancrà à East Boston. De toutes parts les voyageurs apercevaient des champs de maïs et des étendues de terrain déblayé pour la culture. La Charles River reçut le nom de rivière du Guast. Quittant le havre de Boston le 17 juillet ils longèrent la côte, jetant l'ancre à Marshfield, où ils eurent d'agréables relations avec les indigènes qui faisaient la pêche à la morue avec des crochets de bois ayant un hameçon formé d'un fragment d'os pointu.

A Nanset Harbor les voyageurs eurent leur première rencontre désagréable avec les naturels. Pendant que quelques-uns des matelots puisaient de l'eau à un ruisseau, un indigène convoitant le vase de cuivre dont l'un d'eux se servait, l'arracha de ses mains et dans la mêlée qui s'ensuivit le marin fut tué.

Le 25 juillet l'expédition vers l'ouest prit fin et les voyageurs revinrent vers l'est, arrêtant finalement à la rivière Kennebec, où ils apprirent pour la première fois la visite qu'y fit Weymouth. Ce n'était pas une nouvelle agréable pour eux. Ils connaissaient trop bien l'esprit d'entreprise et la persistance des Anglais pour regarder leur présence dans ces eaux avec indifférence et il n'y a pas de doute qu'ils revinrent à Sainte-Croix avec l'appréhension de troubles futurs. Ils arrivèrent à Sainte-Croix le 8 août, chose assez étrange, n'ayant trouvé aucun endroit convenable pour un établissement. Port Royal, aujourd'hui Annapolis Basin, leur était connu, et ils décidèrent de s'y transporter pour l'hiver suivant, ce qu'ils commencèrent de suite à effectuer en démolissant leurs habitations pour en transporter une partie des matériaux à cet endroit. Longtemps après on a trouvé des parties de ces habitations encore debout sur l'île. Pendant qu'ils érigeaient leurs habitations à Port Royal, de Monts repartit pour la France, laissant Pontgravé à sa place. L'hiver à Port Royal se passa avec moins de souffrances pour les colons que le précédent, mais sur quarante-cinq personnes qui composaient la colonie, douze succombèrent au terrible "mal de terre".

Durant l'été suivant, Champlain tenta en plusieurs circonstances de reprendre ses explorations vers le sud, mais chaque fois il était forcé de rebrousser chemin par la tempête. Ne recevant pas les approvisionnements nécessaires de France promis par de Monts, Pontgravé résolut d'abandonner l'établissement et de retourner dans son pays avec les colons par les bateaux de pêche qui fréquentaient le littoral du Cap Breton, et ceux-ci étaient partis de Port Royal pour retourner en France, quand ils furent interceptés par un navire chargé d'approvisionnements qui les avait pris à l'improviste, de sorte qu'ils virèrent de bord avec la détermination de passer un autre hiver à Port Royal. Ce navire amenait de Pouttrincourt qui, prenant la place de Pontgravé, lui permit de retourner en France.

Il fut décidé maintenant de tenter une autre exploration

vers le sud et Champlain se mit en route avec Poutrincourt, touchant à différents points dans leur voyage, jusqu'à ce qu'ils eurent atteint le détroit de Vineyard, alors que n'ayant point trouvé de place à leur satisfaction, ils retournèrent à Port Royal, où ils arrivèrent le 14 novembre, après avoir échappé à un grand nombre de périls.

Un autre hiver difficile était passé, égayé quelque peu par d'amusantes cérémonies, et le printemps était arrivé quand les colons furent mis en émoi par la nouvelle qui leur était apportée par le capitaine de leur ancien navire d'approvisionnement, que le charte de De Monts avait été révoquée, ce qui devait mettre fin à l'entreprise coloniale.

Cependant, avant de s'embarquer sur le navire d'approvisionnement qui attendait une cargaison de poissons, de Poutrincourt et Champlain firent de longues explorations sur le littoral de la Nouvelle-Ecosse à la recherche de minéraux. Les colons s'étant trouvés enfin rassemblés à Canso, partirent pour la France le 3 septembre arrivant à St-Malo le 1er octobre 1607, après une absence de trois ans. Champlain apportait avec lui en France des croquis et cartes de la côte depuis Canso jusqu'à Vineyard Haven, ce qui était un grand pas de fait à la connaissance géographique de l'époque et a beaucoup contribué sa renommée. Bien que de Monts eut éprouvé de graves désappointements et des pertes dans ses entreprises coloniales, Champlain s'intéressa autant que jamais encore dans des projets semblables et il projeta de nouvelles aventures. Ayant finalement obtenu une nouvelle concession du roi, il appareilla deux navires pour le Canada au printemps de 1608.

Champlain, dont la sagesse et la force de caractère, de même que l'honnêteté de dessein avaient gagné la confiance de M. de Monts, fut choisi pour commander une nouvelle expédition et le 13 avril 1608 il partit de Honfleur, arrivant à Tadoussac le 11 juin.

A son arrivée là il trouva Pontgravé, qui l'avait précédé, souffrant de sérieuses blessures reçues dans un conflit avec un trafiquant de fourrures.

Un homme moins prudent que Champlain, armé de son pouvoir, aurait sur-le-champ infligé une punition sommaire à l'agresseur; mais Champlain en vint justement à la conclusion que la discrétion était la meilleure part de la valeur,

de sorte qu'il effectua un compromis et renvoya à plus tard, lorsqu'on serait revenu au pays, le règlement des difficultés.

Après avoir remonté le fleuve St-Laurent, le 3 juillet, Champlain fonda Québec.

Après une année passé dans des explorations actives, au milieu de scènes sauvages et de cruauté, dans une circonstance même échappant à un complot pour l'assassiner, Champlain retourna en France dans l'automne de 1609 et après avoir obtenu une audience du roi, il lui soumit le résultat de ses labeurs.

Champlain fut encore une fois engagé par de Monts pour prendre la direction d'une autre expédition au Canada, et le 8 avril 1610 il fit de nouveau voile pour le Saint-Laurent, et arriva à Tadoussac après un voyage de 18 jours seulement.

Continuant à Québec, il trouva la petite colonie dans un état prospère.

Cependant, la guerre avec les sauvages alliés des Français et les Iroquois avait déjà commencé, et il crut que c'était bonne politique que de faire cause commune avec les premiers contre leurs ennemis.

Les Iroquois ne purent résister contre les armes à feu des Français, et furent battus avec de lourdes pertes.

La guerre terminée, Champlain retourna à Québec et s'appliqua aux affaires de la colonie, lorsqu'un navire arriva de France apportant la nouvelle de l'assassinat du roi Henri IV. Ce fut un coup sérieux pour Champlain qui laissa la direction des affaires à ses lieutenants et retourna en France dans l'automne de 1610.

Ayant un grand désir de retourner à Québec, Champlain, le 1er mars suivant, partit pour rejoindre sa petite colonie. C'était trop tôt dans la saison et ses navires rencontrèrent d'immenses champs de glaces au milieu desquelles ils luttèrent dans un danger constant de destruction jusqu'au 30 mai, alors qu'ils entrèrent finalement dans la hâvre de Tadoussac. Continuant à Québec, Champlain commença immédiatement l'exploration du Saint-Laurent, cherchant un site pour un poste de trafic avec les sauvages. Le point qu'il choisit était le site de la ville présente de Montréal, l'ancien Hochelaga de Cartier, qui avait maintenant disparu de même que les habitants qu'il y avait trouvés. Ils avaient été balayés par la guerre et leurs terres étaient possédées par leurs ennemis. Chez Champlain, le négoce était une ma-

tière secondaire, mais ses relations avec la colonie lui faisaient une nécessité d'y porter attention. L'un de ses buts principaux était d'établir la puissance de la France sur la nouvelle terre, un autre était de trouver une voie maritime pour le Pacifique et il s'employa autant que possible à obtenir, par des conversations avec les sauvages, une connaissance du pays et de ses voies de transport par eau. Le commerce de pelleteries sur lequel de Monts se fondait en grande partie s'étant révélé non profitable, Champlain estima qu'il ferait bien de retourner en France pour faire un rapport de la situation des affaires à son principal. C'est ce qu'il fit et il arriva en France le 16 septembre 1611. Ici il trouva les affaires de la compagnie, dont de Monts était le chef, dans un état peu satisfaisant et il fut chargé de la réorganiser. Ayant accompli cela, après avoir vaincu des difficultés presque insurmontables, il repartit avec quatre vaisseaux pour Québec, où il arriva le 7 mai et le 27 il partait pour un voyage d'exploration hanté par le rêve de trouver un passage maritime vers l'Ouest mystérieux. Mis sur une fausse route par un homme auquel il avait permis de vivre pendant quelque temps avec les sauvages, il entreprit une expédition pour découvrir la "Mer du Nord". Après d'incroyables misères, les explorateurs atteignirent l'île aux Allumettes, où ils apprirent des sauvages qu'ils n'existait pas de mer semblable et conséquemment ils rebroussèrent chemin, accompagnés d'une troupe de leurs amis sauvages, en canots. En arrivant à Montréal, Champlain trouva trois navires de France envoyés par la compagnie, et ayant embarqué les pelleteries qu'il avait ramassées et pris des dispositions pour envoyer deux de ses jeunes hommes avec les sauvages afin qu'ils apprirent leur langue, il s'embarqua pour retourner en France.

Champlain passa l'année 1614 en France. Il n'y avait que la question de l'évangélisation des Sauvages qui le préoccupait, et il réussit à intéresser les Pères Récollets de Brouage à l'entreprise. De sorte que le 24 avril 1615 il se rembarqua avec quatre d'entre eux pour le Canada. A son arrivée à Québec son premier soin fut de bâtir une chapelle et des quartiers convenables pour ses missionnaires, puis de visiter les Sauvages qui s'étaient réunis à Montréal pour le rencontrer. Ils l'informèrent de la difficulté qu'ils avaient éprouvée à faire le trafic avec les Français, à cause des Iroquois, qui les interceptaient lorsqu'ils tentaient d'atteindre

les établissements français, et ils supplièrent Champlain de leur prêter assistance. Se rendant compte de la nécessité de pénétrer les sauvages de son amitié et de son pouvoir, de même que pour conserver les communications avec eux, il se prépara à les accompagner contre leurs ennemis. S'engageant dans le pays des Iroquois, les alliés assiégèrent leur place forte, mais après une bataille acharnée dans laquelle Champlain fut blessé, ses alliés perdirent courage et battirent promptement en retraite. Trouvant qu'il lui était impossible d'atteindre Québec avant le printemps suivant, il fut obligé de passer l'hiver avec eux, beaucoup contre son gré, et ce ne fut que le 11 juillet suivant qu'il était de retour à Québec à la grande joie des Pères Récollets, qui célébrèrent son heureux retour par des prières publiques d'actions de grâce. Ayant pris des dispositions pour l'agrandissement du fort et le confort des missionnaires, il repartit pour la France où il arriva le 16 septembre 1616.

Dans chacune des deux années suivantes, Champlain passa une partie de son temps avec les colons. Il sema du grain et il exposa au conseil d'Etat les résultats de ses expériences. De fait il travailla de toute façon pour faire valoir l'importance de la colonie aux yeux des personnages exerçant l'autorité en France. Pendant deux ans il fut absent de sa colonie, s'efforçant de faire disparaître les dissensions qui existaient dans la compagnie, et au mois de mai 1620, ayant été nommé lieutenant du vice-roi et grand amiral de France, il partit de Honfleur avec sa jeune femme pour le Canada. Son arrivée fut chaleureusement saluée par les colons et les missionnaires, dont les affaires avaient languï durant son absence. Son premier soin fut de préparer les constructions qui s'en allaient en ruine et d'encourager les habitants à cultiver leurs terres qu'ils avaient négligées. Puis il commença à construire une forteresse sur la falaise au-dessus de l'établissement, pour leur meilleure protection. Pendant quatre ans il travailla sans relâche pour avancer la prospérité de la colonie, réglant les difficultés parmi les tribus sauvages et encourageant les colons à compter sur les produits du pays pour leur subsistance plutôt que sur la compagnie.

Le 15 août 1624, Champlain mit de nouveau à la voile pour la France avec sa femme et il arriva à Dieppe le 1er octobre. Pendant un an et demi il demeura dans son pays natal, s'efforçant de promouvoir les intérêts de ses colons,

mais au bout de ce temps il crut qu'il était mieux pour lui de retourner à la Nouvelle-France. Conséquemment le 15 avril 1826 il se dirigea de nouveau vers le Canada et il arriva à Québec le 5 juillet, pour trouver que durant son absence tout avait été à l'abandon. Les colons avaient même négligé de ramasser du fourrage suffisant pour leurs animaux et ils étaient constamment menacés par leurs ennemis sauvages. Pour améliorer les conditions il fit transporter les bestiaux dans les riches pâturages du cap Tourmente, où il érigea des bâtisses et donna la protection nécessaire. Il agrandit aussi la forteresse et il mit de nouveau la main à l'amélioration des bâtisses de la compagnie, faisant surgir l'activité et l'ordre où on avait le spectacle de la paresse et de la négligence. Mais les colons n'étaient pas disposés à compter sur la terre pour leur subsistance, préférant recevoir leurs provisions de France, et l'agriculture était négligée. Champlain s'appliqua à vaincre cette négligence sans succès, et bien qu'il se fût écoulé vingt ans depuis la fondation de Québec, il n'y avait encore qu'une famille qui retirait sa subsistance de l'agriculture.

Une autre cause d'inquiétude était l'antagonisme religieux qui existait entre les huguenots et les catholiques et qu'il était impossible de faire disparaître. Richelieu résolut de changer ces conditions et en conséquence il prononça la dissolution de la compagnie et il en forma une autre qu'il intitula la Compagnie de la Nouvelle-France, dont il avait le contrôle. L'autorité de cette nouvelle compagnie s'étendait sur toutes les possessions françaises du continent, comprenant la Nouvelle-France et la Floride. Tout promettait la réalisation des rêves de Champlain pour la domination de la France dans le Nouveau-Monde, depuis le golfe du Mexique jusqu'à l'océan Arctique; car c'étaient là seulement les limites que la France s'arrogeait. Il semble qu'on ait considéré à peine les prétentions de l'Angleterre, et cependant cette virile et agressive nation avait envoyé Cabot, qui fit la première découverte du continent nord et avait poursuivi cette découverte par de fréquents voyages à ses rives, bien qu'elle n'ait pas, avant la venue de Champlain à Sainte-Croix, établi une colonie permanente sur son sol. L'Angleterre avait néanmoins fait d'importantes concessions de territoire, entre autres, une concession à sir William Alexander d'un domaine d'une grandeur royale, nommée par Jacques

ler la Nouvelle-Ecosse, en l'honneur de son pays natal. Cette concession comprenait une portion de la province de Québec, et pendant que Richelieu, avec l'assistance de Champlain, concevait son splendide projet, Alexander et ses associés, riches marchands de Londres, préparaient une flotte de six vaisseaux pesamment armés, avec autorité du roi d'Angleterre de saisir et confisquer les navires français ou espagnols et de détruire tous les établissements français qu'ils pourraient trouver sur le Saint-Laurent ou ses environs.

Champlain ne venait que de commencer ses nouveaux devoirs qui promettaient les plus grands succès, lorsqu'il apprit par un courrier sauvage, l'arrivée à Tadoussac d'une flotte de six navires de guerre anglais. Cette nouvelle fut immédiatement suivie d'une dépêche demandant la reddition de Québec. La réponse de Champlain fut digne et sarcastique, et croyant que la force française était plus grande qu'elle n'était réellement, Kirke, le commandant anglais, se retira, non sans avoir détruit les bateaux de pêche des Français qu'il rencontra. Sur sa route le long de la côte, Kirke rencontra la flotte française escortée de quatre navires de guerre, avec des colons et des provisions pour Champlain, et les captura tous au nombre de vingt-deux. Ce fut un coup fatal pour les espérances de Champlain, et quand la flotte de Kirke revint l'été suivant, elle ne rencontra pas de résistance, vu que la famine régnait parmi les colons.

Après la reddition, les Anglais prirent possession de Québec et arborèrent le drapeau de l'Angleterre sur la forteresse. Champlain fut emmené en Angleterre par le triomphant Kirke, mais le triomphe du vainqueur fut de courte durée, car à son arrivée il trouva que la paix avait été conclue entre l'Angleterre et la France avant la capture de Québec ; et non seulement Québec devait être remis aux Français, mais les propriétés confisquées devaient être restituées également. Ce fut un dur coup pour les Anglais.

A l'arrivée de Champlain après sa capture, il trouva les affaires dans une condition défavorable pour les intérêts de sa colonie en la Nouvelle-France. Richelieu était trop occupé à parer les attaques de ses ennemis pour lui donner beaucoup d'attention, et Louis XIII connaissait peu Champlain et se souciait encore moins du fidèle serviteur qui depuis si longtemps se dévouait à la tâche d'étendre la domination de la France sur l'hémisphère occidental. Des choses

plus intéressantes dans son entourage occupaient l'attention royale. La petite pension que le père de Louis XIII avait accordée à Champlain avait même été suspendue, et il devint nécessaire de poursuivre en justice pour son recouvrement. Champlain adressa au roi un mémoire dans lequel il récapitulait les services qu'il avait accomplis pour la couronne, et il faisait une description du nouveau pays, ses habitants, ses produits et les avantages que la France pouvait en retirer. "Voilà, sire, dit-il en terminant sa supplique, un échantillon des labeurs du sieur de Champlain, qui pendant trente-cinq ans a rendu de constants services à votre majesté, de même qu'au service du feu roi, comme dans le voyage qu'il fit il y a trente ans aux Indes occidentales et depuis dans la Nouvelle France, où il a presque continuellement séjourné; et, comme une récompense peut être attendue pour services rendus à votre majesté, le sieur de Champlain ose prier de lui accorder cette faveur, que la pension qu'il a eue pendant vingt-cinq ans puisse être continuée par le commandement de votre majesté, afin de lui donner les moyens de continuer son service, et il priera Dieu pour l'accroissement de votre Etat, et la santé et la prospérité de votre majesté."

Nous ne savons pas si la pension de Champlain fut continuée. Les négociations relatives à la restitution de Québec à la France traînèrent en longueur jusqu'au 13 juillet 1632, et le 23 mars de l'année suivante Champlain repartait encore de Dieppe pour Québec avec trois navires, comme gouverneur. Le 23 mai ses navires jetèrent l'ancre à Québec au milieu des réjouissances des colons, qui lui firent un accueil royal. Ce fut probablement le moment de sa vie qui lui donna le plus grand orgueil. Sans perdre de temps il commença la restauration des bâtiments qui avaient été négligés, et il érigea une chapelle pour commémorer la remise de Québec à la France. Pendant plus de deux ans il se consacra entièrement aux affaires de la colonie. Dans l'automne de 1635 il tomba malade, et le jour de Noël sa carrière était terminée par sa mort.

Il n'y eut jamais d'homme plus sincèrement regretté que le fut Champlain par les colons de la Nouvelle-France auxquels il s'était rendu cher par sa sage administration et son dévouement inaltérable à leur bien-être. Il fut enterré dans la chapelle commémorative qu'il avait érigée. Cette chapelle fut subséquemment détruite, et la place qu'elle occupait fut

oublée; de sorte qu'aujourd'hui nous ignorons encore l'endroit précis où Champlain fut enterré. C'est peut-être suffisant de savoir que ses cendres se sont mêlés avec la terre qu'il a tant aimée, bien que le non sous lequel il la connaissait ne soit plus prononcé par les hommes d'aujourd'hui.

Il a semé nécessaire, dans une circonstance comme celle-ci, de donner un aperçu, quelque bref et imparfait qu'il puisse être, des travaux de Champlain afin de faire ressortir plus distinctement sa personnalité, vu que l'on demande toujours à la clôture de la vie d'un homme ce qu'il a accompli. On peut répondre que Champlain a posé la pierre angulaire d'un empire français en Amérique; et si la France eût possédé la sagesse et la force nécessaires pour le garder et le développer d'après une politique raisonnée, elle aurait pu être aujourd'hui la principale des grandes puissances du monde.

De plus, Champlain sera toujours regardé comme l'un des plus grands explorateurs de ce continent. Il possédait en réalité toutes les qualités nécessaires pour le succès dans le champ de l'exploration: une haute capacité d'endurance physique; la passion des aventures; la persistance dans le dessein; une patience à toute épreuve; un esprit confiant. Il possédait indubitablement toutes ces qualités. Elevé dans un entourage et au milieu de conditions qui exaltaient peut-être d'une façon exagérée l'art de la navigation, il conçut dès l'âge le plus tendre une admiration pour les marins. Ses propres paroles sur le sujet révèlent le motif de sa vie. Il dit que "de tous les arts les plus utiles et excellents, celui de la navigation a toujours occupé la première place. Car plus il est hasardeux et plus il est sujet aux périls et aux pertes, plus il est estimé et exalté au-dessus de tous les autres, n'étant aucunement approprié aux timides et aux irrésolus. Par cet art nous obtenons une connaissance de différents pays, différentes régions ou royaumes. Par ce moyen nous attirons et apportons dans notre pays toutes sortes de richesses; par ce moyen l'idolâtrie du paganisme est renversée et le christianisme est proclamé dans toutes les régions de la terre. Tel est l'art qui a gagné mon amour dans mes jeunes années et m'a induit de m'exposer presque toute ma vie aux vagues impétueuses de l'océan et m'a amené à explorer les côtes d'une partie de l'Amérique, particulièrement celles de la Nouvelle-France, où j'ai toujours désiré voir les lys fleuris avec la seule religion catholique, apostolique et romaine."

La France n'a jamais eu de fils plus patriote que Champlain. Dans son dévouement à ses intérêts il n'a jamais failli. Son voyage aux Indes occidentales, où il s'est efforcé avec tant de persistance à obtenir une connaissance des secrets commerciaux de l'Espagne pour le bénéfice de son pays, en est une preuve. Bien qu'agissant ostensiblement pour une compagnie commerciale dans la Nouvelle-France, dont le seul motif était le gain, il paraît avoir été en tout temps dominé par le noble dessein de créer dans les solitudes de l'Amérique du nord une nouvelle France dans laquelle le christianisme devrait occuper la place principale. Tout en poursuivant ce but il n'a jamais perdu de vue ses devoirs à l'égard de ceux dont les intérêts commerciaux étaient confiés à ses soins, et cela semble avoir été reconnu par ses associés, bien qu'ils n'aient pas toujours été en sympathie avec ses plans philanthropiques.

Dans les négociations difficiles qu'il était obligé de conduire lorsqu'il était en France avec ceux qui détenaient le pouvoir, négociations dans lesquels était impliquée l'existence coloniale et commerciale de l'entreprise qu'il avait tant d'intérêt à promouvoir, il a montré des qualités propres à un véritable homme d'Etat, pourvu de prudence et de sagacité. Il semble qu'il n'a jamais dévié de ses desseins en raison des difficultés qu'il rencontrait. On a dit que la stabilité d'un homme se mesure par sa foi. La vie de Champlain est une belle illustration de cette vérité, car il possédait une âme qui, au milieu des circonstances les plus décourageantes, conservait une sérénité indéfectible, pendant que ses paroles révélaient la qualité de sa foi.

Il faut reconnaître à jamais l'influence des exploits de Champlain sur l'histoire américaine. Son manteau d'explorateur tomba sur les épaules de Marquette, Joliet et La Salle, qui battirent le sentier pour la puissance anglaise dans le grand ouest. Pendant plus d'un siècle la Nouvelle-France dont il a été l'instrument au début de sa carrière continua à prospérer en dépit du gouvernement vacillant et répressif des gouverneurs royaux et des prélats rigides, qui poursuivaient une concurrence zélée, l'un pour obtenir des sauvages le plus grand nombre de pelleteries, l'autre le plus grand nombre de prosélytes. Au-delà de ses frontières néanmoins était une autre race, vigoureuse, portée à compter sur elle-même et ambitieuse, poursuivant des mé-

thodes plus pratiques pour son avancement, qui la placèrent bientôt à l'avant-garde. En réalité ce n'était qu'un transport des rivalités de l'ancien monde au nouveau, car les principes animant les différentes formes de civilisation qui caractérisaient les deux nationalités, vivant maintenant côte à côte, avaient été depuis longtemps en lutte et ne pouvaient que venir encore une fois en conflit dans la suite des temps. Nous connaissons le résultat de ce conflit, et bien que nous puissions ressentir de la sympathie pour l'échec des splendides projets que Champlain et quelques esprits d'élite de son temps chérissaient si profondément, nous ne pouvons qu'en venir à la conclusion que ce résultat a immensément contribué au progrès et au développement de ce grand peuple américain, dont nous ne pouvons qu'imparfaitement estimer présentement la grandeur et la puissance futures. Cependant tout en nous rendant compte de cela,—et grâces soient rendues à Dieu pour ces belles promesses d'avenir,—nous pouvons convenablement faire honneur à un homme comme Champlain de qui, bien qu'il ne puisse pas sympathiser avec la conception que nous avons du gouvernement ni avec les formes de notre foi, il a été possible pour un historien érudit de dire " Que son amour sans borne de la justice, sapiété, sa fidélité à Dieu, son roi et la société de la Nouvelle-France ont toujours été en évidence," et que " Dans sa mort il a donné beaucoup de preuves illustres de sa bonté de manière à remplir chacun d'admiration." En rendant honneur à un tel homme, quelque soit sa nationalité ou sa foi, nous rendons honneur à nous-mêmes, à notre religion et à notre Dieu.

James B. Baxter.

Revue des faits et des œuvres

Relations Canado-Américaines

Le "Sun", de New York, a consacré à la politique canadienne un article qui pourrait bien être le prélude de relations plus suivies entre le Canada et ses voisins du sud. Le journal américain, après avoir complimenté Sir Wilfrid Laurier et l'hon. M. Fielding pour la sagesse de leur politique, parle des relations commerciales possibles entre nos deux pays qu'il admet avoir été rendues plus difficiles par le tarif de préférence accordé à la Grande Bretagne par le Canada. Ce tarif, dit-il, est hostile aux intérêts américains.

Le "Sun" blâme les hommes d'Etat américains qui ont manqué la chance, dans le passé, d'obtenir un traité de réciprocité avec le Canada et affirme que la prochaine administration américaine aura une excellente occasion de réparer cette erreur.

"La réciprocité avec les Etats-Unis, dit le "Sun", fut fortement demandée par les libéraux jusqu'en 1891. Les obstacles rencontrés amenèrent une perte d'intérêt dans la question et une diminution d'activité. L'indifférence et l'opposition manifestées du côté américain eurent pour résultat un changement considérable dans l'attitude libérale. Bientôt après l'élection de 1896, sir Wilfrid Laurier et ses collègues attaquèrent la question d'un tarif de préférence sur certaines importations spécifiques de la Grande-Bretagne et des colonies britanniques, et une préférence douanière de 12½ pour cent fut accordée à la Grande-Bretagne en 1897. Elle fut portée à 25 pour cent en 1898 et à 33½ pour cent en 1900. Une législation ultérieure a accordé des avantages plus grands encore. La préférence britannique est essentiellement une politique libérale, et le succès de sa mise en opération est dû en grande partie à l'indifférence obstinée et peu prévoyante des Etats-Unis.

"La question a fait récemment le sujet d'une discussion. Le numéro de juin de l'"Edinburg Review" contenait un article réfutant une assertion de lord Milner qui prétend que

la préférence canadienne a été à l'avantage de la Grande-Bretagne et du Canada. Lord Milner répond dans le numéro de novembre du "Nineteenth Century". En dépit du fait que les importations canadiennes des Etats-Unis sont beaucoup plus considérables que celles venant de la Grande-Bretagne, il est hors de doute que sans la préférence les importations venant de ce pays seraient plus considérables qu'elles ne sont et que celles de la Grande-Bretagne diminueraient considérablement. Lord Milner a indubitablement raison.

" Cette attitude du parti libéral canadien ne doit pas être regardée comme une attitude d'inimitié commerciale à l'égard des Etats-Unis. Elle est simplement le fruit légitime de notre propre folie. Il ne peut y avoir aucun doute sur la sincérité absolue de sir Wilfrid Laurier quand il a déclaré récemment qu'il est prêt à entrer, n'importe quand, en relations réciproques avec les Etats-Unis " sur une base raisonnable ", et il n'y a pas lieu de révoquer en doute le bien fondé de sa déclaration que la faillite de toutes les propositions de réciprocité est due au fait que ce pays a essayé de conclure un marché trop dur. Aussi, bien que le Canada soit le troisième sur la liste de nos clients, il achète en Angleterre pour plusieurs millions de dollars de marchandises qu'il achèterait ici avec un juste échange de facilités douanières.

" Le prochain président des Etats-Unis pourra faire beaucoup pour son pays en adoptant une vue large et libérale de nos relations avec le Dominion."

Le Gouverneur Pothier

L'hon. Aram J. Pothier, de Woonsocket, dont nous annonçons la candidature dans notre dernier numéro, a été élu gouverneur de l'Etat du Rhode Island. C'est un événement dont nous avons déjà fait prévoir toute l'importance. Voici, du reste, comment il est apprécié par un ancien ami du nouveau gouverneur qui écrit dans la "Patrie", de Montréal :

" L'élection de M. Aram J. Pothier comme gouverneur du Rhode Island, à une majorité de plus de 7,000 voix, est un événement considérable dans l'histoire de l'élément franco-américain.

" M. Pothier fut le premier Américain d'origine canadienne élu lieutenant-gouverneur d'un des Etats-Unis. Il eut cet

honneur deux fois consécutives il y a une dizaine d'années, sous les couleurs républicaines, après avoir battu la marche à ses compatriotes d'une autre manière en décrochant haut la main, à trois ou quatre reprises, la mairie de sa ville adoptive, Woonsocket.

“ Il y aurait toute une série d'articles à faire sur l'ascension politique de M. Pothier, et l'auteur de ces lignes, qui a vécu dans son intimité et qui s'honore de son amitié, ne saurait jamais rendre pleine justice à cet esprit droit, patient et perspicace au mérite duquel les Américains de langue anglaise viennent de décerner un si éclatant hommage.

“ En ne tenant pas compte des obstacles formidables que M. Pothier dut surmonter il y a dix ans et des obstacles moins grands, mais sérieux encore, qu'un Canadien-Français démocrate, M. Adélaré Archambault, a dû surmonter depuis, pour arriver même à ce second poste, il n'y a pas de comparaison à établir entre ces succès tout relatifs et le triomphe que notre éminent compatriote vient de remporter. Comme gouverneur, non seulement il est le chef reconnu de son parti, mais il a la haute direction du travail législatif, de la milice, de l'instruction et de l'assistance publiques. Il n'est élu que pour un an, cet Etat ayant comme le Massachusetts conservé le système, absurde à notre sens, des élections annuelles; mais le chiffre de sa majorité—chiffre d'autant plus surprenant que le Rhode Island n'a guère plus de 70,000 votants pour une population totale de 450,000 âmes—l'assure dès maintenant d'une ré-élection.

.....

“ Ainsi s'expliquerait dans une certaine mesure l'avancement de M. Pothier. Ajoutons à cela des qualités personnelles de premier ordre et une situation de fortune sans laquelle—à moins de circonstances absolument extraordinaires—l'homme politique le plus fort, aux Etats-Unis, n'arrive jamais bien haut.

“ Doué d'une bonne instruction, universellement estimé pour l'aménité et la loyauté de son caractère, M. Pothier a compris qu'il devait, pour arriver au terme de son ambition, se faire une situation dans le monde des affaires. Et on l'a vu patiemment, de simple commis de banque qu'il était au début, et tout en restant constamment pour ses compatriotes du Rhode Island, en affaires comme en politique, un mentor

et une providence, devenir tour à tour administrateur de banque, propriétaire d'immeubles et grand industriel. Esprit intuitif et résolu, il a fondé des usines modestes à l'origine, puissantes par la suite. Aujourd'hui il est l'âme dirigeante d'une demi-douzaine de vastes fabriques dont l'une, la Guérin, produit probablement les plus beaux filés de laine des Etats-Unis. D'un bout à l'autre de la République, il est connu comme un créateur et son nom est synonyme de travail inlassable et de probité. Et ces œuvres—qu'il nous permette de révéler ce détail à un public qui n'a pas assez suivi sa carrière—ces œuvres, disons-nous, ne l'ont pas empêché d'orner sa vie privée de dévouements et de sacrifices dont les grandes âmes seules sont capables. C'est ce prestige de la fortune honnêtement acquise et ce charme tout-puissant des plus sublimes vertus domestiques, qui, joints à son talent politique hors pair, lui ont permis d'atteindre aux suprêmes honneurs sans jamais transiger avec ses principes, et, chose malheureusement trop rare chez les Canadiens des Etats-Unis, sans renoncer à sa foi religieuse ou s'embrigader dans les sociétés secrètes. Son élection au poste de gouverneur d'Etat le classe parmi les figures les plus intéressantes que la race canadienne-française ait encore produites."

A propos de sociétés neutres

Un correspondant du "Nationaliste", qui signe Jean Latour, a publié, récemment la boutade suivante sous le titre "Les amis choisis":

Q.—Un catholique canadien-français peut-il favoriser la société neutre des Amis Choisis?

R.—C'est le cas ou jamais de rappeler le mot d'un évêque canadien bien connu pour son patriotisme: "Les Canadiens français ont beaucoup de qualités, mais il en possèdent surtout une à un haut degré: C'EST L'HUMILITE DE LA BETISTE". On en était alors à constater la puissance fascinatrice des maîtres-chanteurs américains qui exploitent la crédulité populaire en vendant dans les campagnes des remèdes à tous maux.

Aujourd'hui la puissance des faiseurs n'a pas moins de prise, et tous les "promoteurs" de sociétés louches, d'entreprises caduques, comme tous les charlatans et les colporteurs de remèdes insipides et dangereux, trouvent leur compte à exploiter la bêtise des "Canayens".

Gain facile et question d'honneur : pour peu qu'on ait de la loquacité, on convainc son homme et Baptiste signe de confiance, paye sans compter, se soumet sans rougir aux singeries de l'imitation secrète, s'enrôle sans savoir.

—Qu'est-ce c'est que la Société des Amis Choisis? demandai-je un jour à un brave homme qui en faisait partie.

—? ? ?

—Vous ne le savez pas?

—Ça me donnera \$1,000 à ma mort.

—Oui, mais est-ce une société catholique, canadienne, orangiste, juive... cette boutique-là?

—Ça ne me regarde pas.

—Vous appelez-vous chevaliers?

—? ? ?

—Enfin que savez-vous de son esprit?

—Je sais que nous avons des bals comme les Chevaliers de Colomb, des salles de danse, que les femmes et les filles y sont admises.

—Et que vous payez en bon argent votre contribution annuelle?

—Oui, comme dans les autres...

—Et, mon ami, si c'était plus que louche au point de vue religieux, plus qu'anti-canadien au point de vue national, plus que risqué au point de vue économique... que feriez-vous?

—Dame! je n'ai pas pensé à cela. On m'a fait l'affaire si belle— j'y réfléchirai...

Et mon brave homme était tout triste.

—Console-toi, mon pauvre Baptiste. Il y en a tant qui ont mission de savoir et qui ne savent pas; tant qui ont mission de prévoir et qui ne prévoient pas; tant qui ont mission de parler que l'espoir d'un peu d'argent rend muets comme des chiens de faïence. S'ils aboient un jour, ces chiens muets, ce sera pour revendiquer l'abolition de la langue française—en gaélique! En attendant, Baptiste, garde-toi des agents qui spéculent sur ton ignorance et exploitent ta crédulité. Gare aux amis intéressés! Ils trouvent profit à exploiter ta bêtise. Mieux vaut un franc ennemi qu'un faux ami.

Les oubliés aux fêtes de Québec

Le 30 mai dernier la Société Historique Franco-Américaine consacrait une séance à la mémoire de Champlain. Avec le concours du savant Dr. Dionne, de Québec, on étudia le caractère, les aptitudes, les moyens d'action, les idées et la vie du Père de la Nouvelle France. C'était dans l'ordre et cet hommage français rendu à Champlain par les Canadiens des Etats-Unis avait quelque chose de touchant. Les fêtes du Troisième Centenaire eurent lieu et on sait que les Franco-Américains n'y furent pas invités. Le Dr. Bédard, président de la Société Historique Franco-Américaine, rappelait ce fait tout dernièrement, et en des termes d'une juste frappe. Voici ce qu'il disait :

“ Et à ce propos, messieurs, maintenant que la fumée de la poudre et de l'encens s'est dissipée, que Québec nous apparaît, grandi de l'auréole de trois siècles de gloires chantées par tout ce qui reste de Français au Canada, et modestement appropriées par l'Angleterre; maintenant que toutes ces lueurs d'apothéose se sont éteintes, emportées dans la vaste nuit du passé, comme toutes les gloires du monde, hélas ! maintenant que l'héritier présomptif de la massive couronne d'Angleterre s'est essayé à son futur rôle, en se laissant bêatement couronner de lauriers, que les ardents impérialistes canadiens, dont les beaux noms français accentuent davantage le cosmopolitisme d'Albion, ont baisé les royales mains qui doivent un jour sceller le pacte de la confédération britannique; maintenant que Champlain, la grande ombre française, l'innocente raison de tout ce déploiement de loyalisme anglais, s'est humblement effacé devant lord Grey, dont la fondation plus récente, et alimentée de la petite est venue dominer tout le vote, il est plus facile de dresser le bilan des fêtes de Québec. Mais qui dit bilan, dit banqueroute. Auraient-elles donc failli, ces grandioses démonstrations? Et toute cette pléiade d'accrédités spéciaux auprès du gouvernement canadien, auraient-ils vainement escaladé le Roc, pour n'y découvrir que la morgue britannique? Et pourtant, si je me rappelle bien, ils étaient conviés à une fête française. Et dans ce défilé majestueux de missions françaises, de missions anglaises, de missions américaines, est-ce qu'une mission spéciale de Franco-Américains, recrutée parmi nos représentatifs, aurait fait mauvaise figure?

“ Et dans ce singulier protocole, arbitrairement établi, n'aurait-on pu, descendre des hauteurs héraldiques, inclure une clause moins restrictive, admettant une députation des frères exilés? Les précédents historiques ne manquent pas, qui auraient sanctionné cette condescendance, puisque la voix du sang dont on parle encore, les inaliénables héritages d'une commune origine, n'en imposaient pas l'urgence !

“ Ah ! messieurs, quelle superbe chance on a laissé passer là, d'effectuer le ralliement des forces françaises en Amérique. Et ce sera là l'inexorable décret de l'Histoire. S'il y a pour notre élément comme l'ont rêvé tant de nos ardents patriotes un avenir de fière isolation sur ce continent, la province de Québec ne peut pas ne pas compter sans les Français de l'Est Américain.

“ Et ce n'est ni une plainte, ni une protestation, que je formule en ce moment, c'est une tardive revendication des droits oubliés ou méconnus. C'est une page de l'histoire canadienne-française sciemment oblitérée. L'exode d'une moitié d'un peuple n'est pas quantité négligeable, surtout quand ces tribus continuent en un pays limitrophe les traditions séculaires de la race.

“ Et dans la lente élaboration des nations européennes, je ne sache pas de phénomène historique qui ait le plus contribué à leur formation définitive, et peut-être aussi, à la démarcation ultime de leurs frontières.

“ Et ce sera la regrettable erreur du comité de fêtes de Québec de n'avoir pas compris ce grand enseignement de l'Histoire.”

Les élections canadiennes

“ Laissons Laurier achever son œuvre ! ” c'est le cri qui a dominé nos récentes élections fédérales ; c'est la pensée qui a porté le peuple Canadien à maintenir le parti libéral au pouvoir. Tous les ministres ont été réélus à l'exception de l'hon. M. Templeman dont la défaite est due à des conditions particulières existant dans la Colombie anglaise. Sir Wilfrid même a été élu par de très fortes majorités dans deux divisions, à Ottawa puis dans son fidèle comté de Québec-Est.

Considérées à un point de vue général, toutes les élections se ressemblent. Dans notre pays, où l'élément indépendant n'a pas encore pris des proportions considérables, elles se

résumé à la lutte que se font les deux grands partis "grit" et "tory". Et pour en bien saisir le sens il faut les dégager de toutes les intrigues des cabaleurs, des fleurs abondantes dont les orateurs accablent les chefs, des artifices nombreux auxquels on a recours pour cacher telle faiblesse d'un programme ou telle erreur d'un acte officiel. Au fond, c'est bien toujours l'intérêt du pays que tout le monde cherche et les divisions, mêmes les plus profondes, ne tiennent encore qu'au moyen d'y arriver. Et c'est, à notre sens, la meilleure explication qu'il faut donner aux modifications qu'un parti, une fois au pouvoir, ne craint pas quelque fois d'apporter à son programme. C'est ainsi que le régime libéral, qui semblait promettre le libre échange, n'a pas cru bon de se départir de la politique protectionniste de ses prédécesseurs.

Ce qui nous a surtout frappé au cours de la dernière campagne électorale c'est l'exposé enthousiaste que l'on a fait, avec raison, de la prospérité phénoménale dont jouit le Canada. Qu'il y ait encore beaucoup à faire cela est évident, mais il faut bien constater qu'un gouvernement est en bonne posture quand il peut se présenter devant le peuple avec des entreprises comme le Transcontinental National, le canal de la Baie Georgienne, le chemin de fer de la Baie d'Hudson et des améliorations dans les services publics comme la livraison rurale de la poste, même si cette dernière n'est encore qu'à l'éclat expérimental et n'est pas un succès acquis.

Un politique canadien avec lequel Sir Wilfrid Laurier a plusieurs traits de ressemblance avait pour principe de tenir l'attention du peuple constamment rivée sur de gigantesques entreprises. C'est une tactique dont ses successeurs s'accommodent très bien et dont ils n'ont pas l'air de vouloir se départir.

Le peuple aime à croire qu'on lui donne quelque chose, même si les millions que ce quelque chose va coûter sortent de sa bourse. Au fond, il n'a pas tout-à-fait tort, puisque les grandes améliorations publiques contribuent toujours de quelque manière à lui rendre la vie plus facile. Le seul inconvénient que présente cette mentalité, c'est que les principes essentiels qui sont souvent en jeu dans l'évolution constitutionnelle d'un pays soient sacrifiés pour le compte d'un mercantilisme intense et que le bonheur futur de la nation ne soit plus mesuré qu'à l'importance de son réseau de chemins de fer ou au nombre d'immigrés qu'une réclame savante lui aura attiré.

D'un autre côté, la personnalité des chefs politiques exerce sur les foules une influence incontestable. Sir Wilfrid Laurier qui a dominé notre vie nationale de l'éclatant prestige de son grand nom, qui a remporté jusque sur les grandes scènes de la diplomatie européenne, des succès considérables, avait conquis dans le cœur du peuple canadien une place trop sûre pour qu'il fut possible de l'en chasser, à la demande d'une opposition qui s'est bornée à lui reprocher quelques détails d'administration. L'élan qu'il avait donné au progrès de son pays, même si on peut lui reprocher quelques faiblesses sur des questions de principes, justifie ses concitoyens de lui accorder un autre mandat et de lui laisser "achever son œuvre."

Feu J. B. Rouilliard

Le 27 octobre dernier est décédé à Fall River, un citoyen de marque qui connut des jours heureux au pays natal et qui y fournit sous le régime Mercier une carrière plutôt brillante. Nous voulons parler de M. J. B. Rouilliard, ancien inspecteur-général des mines dans la province de Québec. Malgré les dispositions spéciales qu'il montra pour l'industrie minière, il était assurément un journaliste de race. Les journaux qu'il dirigea—entre autres, le "Sud" publié à Sorel—attirèrent l'attention du pays et contribuèrent à caractériser leur époque.

Mais pour avoir voulu concentrer toute son énergie à la politique de son temps il tomba, avec nombre d'autres victimes de la politique qui furent emportées dans la tourmente qui précipita M. Mercier du pouvoir. Il endura tout avec un courage stoïque, gardant jusque dans l'infortune une chevaleresque fidélité à la mémoire de ceux-là mêmes qui l'avaient le plus compromis. Et il a emporté dans sa tombe des secrets dont il eut à souffrir injustement mais qu'il porta allégrement au compte de l'ingratitude des partis. Il accepta sans murmurer son rôle d'écrasé.

Plusieurs années passées dans son intimité nous ont permis d'étudier de près les côtés les plus intéressants de sa belle âme. Son patriotisme, ardent et ambitieux, lui faisait rêver de splendides destinées pour sa race. C'est de là que lui vint l'idée de cette union continentale qui, avec l'annexion du Canada aux Etats-Unis, devait aboutir à consolider l'influ-

ence latine sur le continent. Il caressa longtemps le projet d'un grand journal français qui serait publié à Washington et se ferait le propagateur de cette idée. Il fit, le 17 mars 1893, à Montréal, sur l'annexion, une conférence dont la hardiesse ne fut pas sans créer un certain émoi dans les cercles officieux et sans inspirer des craintes à ses amis. Il y prêcha carrément l'annexion et fit applaudir les tirades libératrices de Patrick Henry.

Cette conférence contient des pages touchantes. Nous citerons la suivante où l'auteur, ancien soldat de la guerre civile américaine, après avoir rappelé la mort pathétique de quelques volontaires canadiens-français à la bataille de Winchester (19 septembre, 1864), s'écriait :

“ Ah ! les amères réflexions que je fis sur la tombe de ce dernier compatriote, et si, au moins, pensai-je, nous offrions notre vie pour la liberté de notre chère Province à nous, la peine en serait moins cruelle et la récompense plus glorieuse !

“ Est-ce alors que germa dans mon esprit la première idée d'émancipation de mon pays ? Je ne saurais l'affirmer, mais ce que je crois du plus profond de mon âme, c'est que la race qui a fourni les milliers d'hommes qui sont allés combattre l'Union Américaine et l'abolition de l'esclavage des noirs fera plus, fera mieux lorsqu'il s'agira d'établir l'Union Américaine, lorsqu'il faudra aider à l'émancipation des descendants français de cette nation qui, seule entre toutes celles de l'Europe, envoya ses fils offrir leur fortune et leur vie pour la secourir, alors même que les autres envoyaient leurs mercenaires pour massacrer les plus braves des fils de l'Amérique, pour dévaster leur sol et brûler leurs villes.”

M. Rouilliard terminait sa conférence en proposant un drapeau pour ce qu'il appelait déjà la futur Etat de Québec :

“ L'image du clocher de notre Eglise surmonté d'une croix rayonnante supportant le coq gaulois, sur un fond aux trois couleurs, emblème de Liberté, Egalité, Fraternité ”.

Et ce patriote qui devançait si fièrement les idées de son époque, ce rêveur ambitieux, qui était peut-être un prophète, vient de s'éteindre paisiblement dans une ville de cette libre république pour laquelle il avait versé son sang. Il vient de s'endormir dans une paix profonde, loin du pays qu'il voulait grand et libre, oublié des amis qui luttèrent à ses côtés ou profitèrent de son dévouement, n'ayant pour suprême consolation, à part la foi qui sauve, que la conscience du devoir

accompli et l'affection d'enfants dévoués. De toute sa vie publique un seul souvenir devait l'accompagner jusqu'au bout, et ce souvenir était représenté par six vieillards, portant la livrée de la grande armée et tenant dans leurs mains tremblantes le drapeau qu'ils aimèrent et défendirent ensemble.

Etudions notre province

Nous avons obtenu, il ya quelques semaines, la série des brochures de propagande publiées par le département de la Colonisation, des Mines et des Pêcheries.

L'auteur de cette littérature éminemment utile et intéressante, M. Alfred Pelland, est un travailleur consciencieux chez qui le talent d'écrivain se joint à de très fortes qualités d'observateur. Et nous tenons à le lui dire très franchement.

Pour plusieurs, les travaux comme ceux que nous signalons ne sont pas jugés à leur mérite où, s'ils reçoivent des éloges, la louange qu'on leur adresse emprunte trop souvent à l'enthousiasme officieux des feuilles politiques une saveur de déjà vu et de flatterie déplacée. M. Pelland lui-même a peut-être eu l'occasion de subir cette épreuve.

Pourtant le mérite seul de son œuvre simplement raconté, lui vaut le plus beau des éloges. Il fait œuvre utile et patriotique. Ecrivain, il contribue par une série de travaux littéraires d'un mérite incontestable, malgré qu'on les range parmi les publications d'ordre utilitaire, à faire connaître davantage notre Province. Et, certes, il n'est pas nécessaire de sortir de chez nous pour trouver des gens ne connaissant que très peu, ou pas du tout, la Province de Québec. Voilà un état de chose auquel notre ministère de la colonisation, avec l'habile collaboration de M. Pelland, est en train de remédier. En connaissant mieux la Province de Québec, on l'aimera davantage.

M. Pelland, si nous avons bonne mémoire, à succédé à Edmond de Nevers au poste d'historiographe provincial. Plus favorisé que lui sous le rapport de la santé, il peut mettre à réalisation les projets de grandeur qu'à son tour il a faits pour notre "petite France". Plus pratique que son prédécesseur, il a jugé que les plus beaux projets de colonisation ne seraient réalisables qu'après avoir développé chez le peuple

les connaissances géographiques et topographiques qui mettront à nu les beautés, les richesses et les ressources des régions à coloniser.

“ Il n’y a plus guère lieu d’appuyer, dit-il dans la préface de son “ Nouveau Québec ”, sur l’importance du développement de la colonisation dans cette province. Les hommes bien pensants ont toujours vu, dans cette œuvre éminemment patriotique, la continuation des traditions historiques constituant en quelque sorte l’une des forces vives de la nation, la garantie de notre avenir.”

Et il parle successivement de la région du Témiscamingue, du Nord qui est “ la forteresse de notre nationalité ”, de la Gaspésie, de la vallée de la Matapédia, de la région des Squattecks, de la vallée du Lac St-Jean, de la Mattavinie, etc.

Sous le titre “ Vaste champs offerts à la colonisation et à l’industrie ” il a déjà publié deux études, La Mattavinie et Bonaventure, qui seront suivies par d’autres sur les régions de Témiscouata, Labelle, Matapédia, Gatineau et Lac St-Jean.

Voilà, certes, un programme bien rempli et qui promet beaucoup. L’œuvre du passé répond de ce que sera celle de l’avenir.

Nous engageons fortement les lecteurs de la *Revue* à demander au ministère de la colonisation les brochures de M. Pelland. Ils y trouveront une lecture savoureuse autant qu’instructive tout en découvrant peu à peu une province qu’ils professent d’aimer bien fort et qu’ils connaissent à peine.

Léon Kemner.

Vieux articles et vieux ouvrages

Notes biographiques sur Messire P. J. B. Bédard, le prêtre patriote, fondateur de la paroisse de Notre-Dame, par P. U. Vaillant, Fall River Mass (1886).

Pierre-Jean-Baptiste Bédard, le sujet de cet opuscule, est né à St. Rémi, dans le beau comté d'Iberville, en Canada, le 6 novembre 1842, d'une famille de riches cultivateurs de l'endroit. Son père, Charles Bédard, était l'un de ces types de franchise, d'honnêteté et de jovialité que l'on retrouve encore dans nos campagnes canadiennes. Sa mère, Marie-Louise Parent, joignait à une grande piété toutes les qualités qui font de la femme canadienne, une épouse chrétienne, une mère dévouée et capable des plus grands sacrifices pour assurer le bonheur de ses enfants. En outre de ces belles qualités, les époux Bédard avaient un cœur droit et sensible. Les pauvres ne sortaient jamais de leur maison les mains vides et le cœur gros de découragement; car à la substance matérielle, ils ne manquaient jamais d'ajouter des conseils et des consolations qui portaient souvent d'heureux fruits. L'enfance de Pierre-Jean-Baptiste, à qui l'on avait donné, comme c'est l'habitude dans plusieurs familles canadiennes, le sobriquet de p'tit Pierre, se passa sans incident remarquable dans cette atmosphère de vertus demestiques. Avec lui grandirent la franchise, la vivacité d'esprit et la droiture de cœur qu'il tenait de son père, tandis que sa vertueuse mère s'efforçait de tempérer son caractère naturellement léger par de sérieuses leçons, qui lui étaient inspirées autant par sa piété sincère que par son amour maternel.

P'tit Pierre profita heureusement de ces leçons et à neuf ans, il fut jugé digne par son curé de faire sa première communion.

Ce fut un grand jour pour lui et surtout pour sa vertueuse mère, dont les soins avaient tant contribué à cette grande faveur, que l'on n'accorde ordinairement à un âge si tendre, que quand on est bien convaincu de l'intelligence et de la piété de l'aspirant.

A neuf ans et demi, il entra au Collège de l'Assomption, où Louis, son frère aîné, maintenant notaire dans la ville de Montréal, achevait son cours classique. Au collège, p'tit Pierre se fit bientôt remarquer par son intelligence précoce, sa franchise, son bon cœur, son esprit vif et droit et surtout par ses inépuisables espiègleries. Se faisait-il quelques fredaines soit à l'étude, en récréation, au dortoir ou en classe, on était certain que p'tit Pierre faisait partie de l'équipée. Du reste, franc et loyal, il n'essayait jamais, comme plusieurs écoliers sans scrupule, à rejeter la faute sur ses camarades. Au contraire, il avouait si sincèrement que souvent, il s'en tirait sans punition.

Les études de son frère Louis étant terminées, et sa famille ne voulant pas, vu son jeune âge, le laisser seul au Collège de l'Assomption, on le fit entrer au Collège de Montréal, où il termina son cours avec beaucoup de succès. Pendant deux ans il fut professeur dans cette institution et entra ensuite au Grand Séminaire de la Montagne, où il fit son cours de théologie.

Je rapporterai ici un trait que je trouve dans ses mémoires du temps, qui peint bien le patriotisme et la charité qui commençaient à animer dès lors ce jeune lévite. C'était en hiver, et nonobstant le froid et le neige, les ecclésiastiques faisaient invariablement une promenade journalière dans le jardin. Il y avait beaucoup d'arbres fruitiers dont les feuilles étaient dévorées pendant l'été par des chenilles qui déposaient l'automne sur les branches, des myriades d'œufs renfermant une légion de larves que le soleil du printemps devait faire éclore pour continuer des ravages destinés à causer la mort de tous ces beaux arbres. Or, dans l'une de ces promenades, le jeune Bédard avait cassé une petite branche qu'il avait emportée dans sa chambre pour l'examiner à loisir. Le lendemain, en ouvrant la boîte où il l'avait mise, quelle ne fut pas sa surprise de la trouver remplie de larves toutes grouillantes que la chaleur du poêle avait fait éclore. Il courut montrer sa découverte au Supérieur qui lui proposa, séance tenante, une guerre d'extermination contre ces rongeurs nuisibles; et pour stimuler son zèle, il lui promit un sou pour chaque centaine d'ennemis détruits. L'œuvre de la Ste. Enfance faisait alors beaucoup de prosélytes en Canada, surtout dans les maisons d'éducation où quelques étudiants poussaient l'héroïsme jusqu'à

sacrifier l'argent qu'on leur donnait pour leurs meus plaisirs, au rachat des enfants chinois. Rentrant un jour avec la dépouille d'une douzaine de cents ennemis du verger du séminaire : " tu vas te morfondre à ce jeu-là " lui dit un de ces condisciples ". Bah répondit-il, qu'est la fatigue quand on peut gagner son petit Chinois tous les jours?.....

Pour faire ces excursions dans une épaisseur de neige de deux ou trois pieds, il était obligé d'attacher ses pantalons à ses souliers, ce qu'il avait fait un jour avec de la " tavelle " jaune. " M. Bédard ", lui dit en plaisantant le Supérieur " j'étais loin de penser que vous eussiez de telles tendances vers l'orangisme que vous alliez jusqu'à en porter les couleurs."

" J'avoue qu'en effet j'ai des tendances vers cette organisation plus dangereuse encore que les chenilles auxquelles je fais la chasse ; mais c'est dans le but de les détruire comme elles . et tant qu'à leur couleur favorite, je la porte, c'est vrai, mais.....sous mes pieds !"

Les notes que j'ai sous les yeux, écrites de sa main pendant son séjour au séminaire, ne sont qu'une suite d'aspirations ferventes à la gloire de Dieu dans la conversion des pécheurs et la pratique de toutes les vertus chrétiennes. C'est dans de si heureuses dispositions que, ses études théologiques terminées, il fut ordonné prêtre et envoyé immédiatement comme vicaire à St. Gabriel de Brandon, paroisse située aux pieds des Laurentides, en arrière de la ville de Berthier. Ce fut dans cette paroisse que commença dans la vigne du Seigneur, ce travail surhumain dont les conséquences fatales devaient quelques années plus tard, en dépit de la force de sa constitution, contribuer pour beaucoup à le conduire à une mort prématurée et misérable sur la terre étrangère, loin de sa famille et de ses nombreux amis.

Doué par la nature d'une voix aussi puissante que mélodieuse et d'un amour passionné pour la musique vocale et instrumentale, il débuta par une révolution dans le chœur de chant de sa nouvelle paroisse. Les quelques heures de loisir que lui laissaient les nombreux travaux du ministère, étaient employées à rassembler les jeunes gens des deux sexes et à leur donner des leçons de plain-chant et de musique vocale. Un brillant succès couronna ses efforts et au lieu de quelques voix fausses de deux ou trois vieillards, ne sachant pour la plupart lire que dans leur livre de chant, cinquante voix

fraîches et sonores firent résonner la voute de l'humble église des chefs-d'œuvre de Lambillotte et de Mozart. Ajoutons-y le don de la parole qu'il possédait à un haut degré et qu'il aimait à déployer dans des sermons aussi bien étudiés que conçus, et l'on ne s'étonnera plus qu'aujourd'hui même la mémoire de M. Bédard soit encore vivace dans cette paroisse.

Mgr Bourget, alors évêque de Montréal, jugeant que de telles capacités pourraient être plus efficaces dans une sphère un peu plus élevée, le transféra au vicariat de N.-D. de Grâce à la Côte des Neiges. Cette paroisse qui, en raison de sa proximité de Montréal et des relations journalières avec cette ville, qui comme la plupart renferme autant d'éléments de corruption que de sanctification, était en effet un champ plus vaste où le jeune vicaire pouvait donner un libre cours à son zèle, qui ne reconnaissait d'autres bornes qu'une obéissance aveugle à ses supérieurs. Comme à St. Gabriel, son premier soin fut de réorganiser le chœur de l'église et de réhausser autant que possible l'éclat des cérémonies religieuses quelque peu négligées par l'apathie de son nouveau curé. Il eût le bonheur de venir en contact avec deux ou trois familles dont les goûts artistiques et les talent supérieurs pour la musique, lui furent d'une grande utilité. De ses rapports journaliers avec ces familles surgit l'une de ces amitiés sincères qui ne s'éteignent qu'avec la vie. "Quelles bonnes familles", écrit-il dans son journal, "amies de Dieu et du prochain. Je viens de passer quelques heures avec elles : il n'y a ni gêne, ni cachette entre nous. On y va franchement, ouvertement, mais toujours avec cette politesse exquise qui donne tant d'attrait à leurs moindres actions. Que l'on est heureux quand on rencontre des cœurs ouverts et amis'....."

Les visites peut-être un peu fréquentes du jeune vicaire à ces bonne familles où il retrouvait toutes douceurs du foyer domestiques et aux membres desquelles il en était venu à donner les doux noms de père, mère, frères et sœurs, finirent par éveiller chez son curé, homme d'un caractère acariâtre et naturellement jaloux, des soupçons d'autant plus injurieux qu'ils étaient complètement dénués de fondement. Défense formelle fut donc faite au jeune vicaire de visiter d'avantage ces familles. Le caractère bouillant du jeune homme se révolta d'abord contre une défense si injuste et si arbitraire ; mais bientôt songeant à l'obéissance qu'il avait jurée à ses

supérieurs aux pieds des autels, le jour de son ordination, la sainte vertu d'humilité l'emporta chez lui et il obéit. Mais ce sacrifice semble avoir été pour lui tout imprégné d'armertume. Il ne lui restait plus que la consolation de prier pour eux au saint sacrifice de la messe". O que l'on prie bien mieux, "écrit-il dans son journal" quand l'on sait pour qui l'on prie! Aussi en disant des messes pour mes parents, j'ai plus de dévotion que quand je prie à l'intention de tout le monde. Pourquoi n'en serait-il pas de même pour mes amis? C'est si naturel! Je demande pour eux bien des choses et, un peu pour moi aussi; car, obligé de les diriger dans la voie du salut, je demande à Dieu d'accroître en moi les vertus d'un bon père spirituel, que j'espère acquérir avec la grâce de Jésus, Marie et Joseph."

A partir de cette défense, M. Bédard fut soumis à une surveillance incessante. Le bedeau et la ménagère, ces espions titrés de presque tous les presbytères, eurent l'honorable mission d'épier ses moindres démarches. On alla même jusqu'à forcer la serrure de son secrétaire et à porter une main coupable sur sa correspondance privée et son journal, dont il aime le format exigü, "parceque" dit-il "on peut le garder dans ses poches et le soustraire aux regards curieux de ceux qui ont la jaunisse."

Si M. le curé avait le droit d'empêcher son vicaire de faire des visites, il ne lui était guère possible de faire en sorte que ses amis ne lui en rendissent pas de temps en temps; ce qui avait tout naturellement l'effet de l'exaspérer et de l'indisposer d'avantage contre lui. C'est dans ces réunions furtives que se dévoilaient pour eux tous les secrets de son cœur aimant et que se resserraient d'avantage les liens de l'amitié sainte qui les unissait.

Comme remède aux douleurs cruelles de son cœur ulcéré, il lisait avec délices les mémoires du P. Lacordaire, le contemporain et l'ami du célèbre abbé Lamennais, qui tous deux persécutés pour la radicalisme de leurs opinions, n'en illustrèrent pas moins la chaire française contemporaine par leur talent oratoire. J'ai trouvé dans le journal de M. Bédard plusieurs citations de ces brillants écrivains, de ces profonds penseurs, qui d'une main hardie ont écrit dans les pages de l'histoire, des vérités que personne jusqu'alors n'avait ôsé proclamer. En voici une de Lacordaire qui semble avoir

été écrite pour la position difficile où se trouvait le jeune prêtre :

.....

“ Je veux parler de l'amitié pure et sainte entre les jeunes gens. Lorsqu'un jeune homme, aidé de cette grâce toute-puissante qui vient du Christ, retient ses passions sous le joug de la chasteté, il éprouve dans son cœur une dilatation proportionnée à la réserve de ses sens ; et le besoin d'aimer qui fait le fond de notre nature, se fait jour en lui par une ardeur naïve qui le porte à s'épancher dans une âme comme la sienne, fervente et retenue. Il n'en recherche pas en vain longtemps l'apparition. Elle s'offre à lui tout naturellement comme toute plante germe de la terre qui lui est propre. La sympathie ne se refuse qu'à celui qui ne l'inspire pas, et celui-là l'inspire qui en porte en lui-même le généreux ferment. Tout cœur pur la possède et par conséquent tout cœur pur attire à lui, n'importe à quel âge. Mais combien plus dans la jeunesse !.... Combien plus lorsque le front est paré de toutes les grâces qui attendrissent et que la vertu l'illumine de cette autre beauté qui plaît à Dieu lui-même.”.....

“ C'est ainsi que j'aime les jeunes gens, moi,” continuait-il dans son journal. “ Ils sont si souvent négligés par quelques prêtres. Il est vrai que je suis jeune moi aussi ; tant mieux !

La jeunesse est meilleure qu'on ne le pense : elle fait plus de fautes il est vrai, les occasions étant si nombreuses..... mais quand on sait les prendre, on les corrige facilement. On ne les rend pas impeccables, mais bons et craignant Dieu..... Si jamais je deviens curé, je veux prendre un soin tout particulier de la jeunesse ; car la génération future sera d'autant plus morale qu'on lui aura inculqué plus soigneusement le goût de la vertu..... Je veux aussi que mon église soit un modèle de pureté..... comme il convient à la résidence du Dieu de pureté..... J'aurai du beau chant et surtout de la musique “ Laudate Dominum in organo,” a dit le Psalmiste. Le chant et la musique sont comme deux ailes qui portent la prière aux pieds de l'Éternel.....”

.....

.....

Il ne faut plus s'étonner des misères dont M. Bédard, au dire de plusieurs personnes désintéressées, eût à souffrir.

Enfin ce martyr eût un terme, grâce à l'intervention d'amis influents et Mgr Bourget, cédant à leurs instances, transféra M. Bédard au vicariat de St. Valentin, où il trouva, sinon l'oubli du passé, au moins cette paix si nécessaire à l'entretien de la foi en la justice divine, paix après laquelle il soupirait depuis si longtemps. Le curé de cette paroisse qui connaissait ses mérites, le traita plutôt en père et en ami qu'en supérieur. Il lui confia l'administration de sa paroisse pendant des absences longues et souvent répétées, et n'eût qu'à se féliciter de la confiance qu'il reposait en lui. Les amis de cœur qu'il était maintenant libre de recevoir, lui faisaient de fréquentes visites, remarquables par l'entrain et la franche gaieté de leur hôte.

St. Valentin comme la plupart des paroisses du Canada, était aussi attaquée du mal contagieux de l'émigration aux Etats-Unis. Les habitants, séduits par l'espoir de salaires élevés, vendaient leurs ménages et tous leurs bestiaux à vil prix et prenaient résolument la route de la Grande République. Des rangs entiers se dépeuplaient ainsi, et rien de plus triste que la vue de toutes ces maisons silencieuses et fermées, comme si la mort y eût fait sa lugubre visite.

Ce fut avec le cœur gonflé d'amertume qu'un jour M. Bédard alla reconduire jusqu'à la gare du chemin de fer, une cinquantaine de ses paroissiens dans la force de l'âge, qui, après avoir entendu une messe célébrée par lui à leur intention, se dirigeaient sur divers points de nos grands centres manufacturiers. En voyant s'éloigner toutes ces pauvres victimes de l'incurie du gouvernement canadien, son cœur de prêtre s'émût à la perspective des dangers que couraient leur foi et leur patriotisme. Il pria longtemps pour eux et demanda à Dieu comme une faveur spéciale, d'être un jour nommé missionnaire dans quelque grand centre de population canadienne des Etats-Unis.

Mais sa prière ne devait être exaucée que plus tard ; car Mgr Bourget le transféra au vicariat de la paroisse d'Hoche-laga.

Les mémoires de M. Bédard ne nous parlent point de son séjour dans cette paroisse et il est maintenant reconnu qu'il

n'a plus rien écrit des incidents de sa vie, à dater de cette époque.

Les MM. Hudon de Montréal, qui avaient bâti une importante filature de coton dans les limites de cette paroisse, avaient en grande partie recruté leurs ouvriers parmi les familles canadiennes employées depuis quelque années dans les fabriques de la Nouvelle-Angleterre. Le séjour temporaire qu'il fit au milieu de ces familles fût très utile à M. Bédard en l'initiant aux coutumes des ouvriers de fabrique et en le familiarisant avec leurs misères et leurs besoins.

Enfin, Mgr Bourget voulant récompenser son zèle pour le service de Dieu et la sanctification des âmes, mit le comble à son bonheur en le désignant avec quelques confrères pour les missions de la Nouvelle-Angleterre. Mgr Hendricken, évêque de Providence, qui ne semble pas avoir été alors imbu des préventions que son entourage lui inspira depuis contre les prêtres canadiens, l'envoya ici, à Fall River, où l'érection de plusieurs fabriques considérables avait attiré un grand nombre des nôtres, et où une paroisse canadienne importante venait d'être fondée par un prêtre français, l'Abbé A. de Montaubricq, dans la partie Sud-Ouest de la ville.

Au Sud-Est il y avait une grande étendue de terrain rocailleux et inculte, où l'on avait bâti une grande filature de coton qui porte le nom de "la Flint" ainsi nommée en l'honneur de John D. Flint, l'un de ses principaux actionnaires et le propriétaire de ce lopin de terre. Ce monsieur, très sympathique à nos nationaux, obtint des autorités municipales la prolongation de la rue Pleasant à travers ce lopin de terre et en concéda une grande partie aux Canadiens, à des conditions très-avantageuses. Ces établissements et ceux d'un bon nombre d'Irlandais et autres, constituent le faubourg important désigné aujourd'hui sous le nom de "La Flint" ou "Village Flint," et qui renferme deux paroisses irlandaises et une populeuse paroisse canadienne, Notre Dame de Lourdes, fondée par M. Bédard.

En juillet 1874, un dimanche après-midi, Pierre-Samuel Janson, l'un des premiers Canadiens arrivés à Fall River, et membre de la paroisse Ste. Anne, se rendait à la Flint pour visiter ses compatriotes de cette partie de la ville, et en trouvait plusieurs assemblés où est aujourd'hui la rue Jencks. Après avoir causé de choses plus ou moins intéressantes, il en vint à la nécessité pour eux de fonder une autre paroisse

canadienne à la Flint, en raison de l'éloignement de la localité de la paroisse Ste. Anne et du mauvais état des voies de communication. Il leur représenta que l'église de cette paroisse étant déjà de beaucoup trop petite pour contenir la moitié des paroissiens, cette mesure devenait d'autant plus urgente que la population de la Flint, qui était alors de 2,000, allait toujours s'accroissant. Il insista fortement sur l'opportunité qu'il y avait, en cette circonstance pour les Canadiens, de prendre l'initiative, afin d'avoir une paroisse canadienne où les Irlandais, qui étaient en aussi grand nombre, pussent être temporairement desservis, ce qui leur ôterait le privilège de prendre eux-mêmes cette initiative qui aurait l'effet de reléguer les Canadiens au second rang dans l'administration de la nouvelle paroisse.

Ces avis furent tellement goûtés que l'on se constitua sur le champ en assemblée régulière, sous la présidence de M. Noël Ménard, M. Clément Sylvestre agissant comme secrétaire.

Cette assemblée eût lieu dans la maison d'un nommé Goyette, sur la rue Jencks, et séance tenante, une requête demandant l'érection d'une paroisse canadienne et un prêtre canadien, fut rédigée, couverte de 600 signatures et envoyée le mardi suivant à Mgr de Providence par une délégation dont le chef était un nommé Israël Gamache, l'un des Canadiens notables du lieu.

(A suivre.)

Pages Oubliées

Voici deux contes de Noël—un conte triste et un conte gai. Le premier est dû à M. Camille Saint-Saëns. Et c'est une pure merveille de grâce et de sensibilité. On sait que l'illustre musicien se double d'un poète infiniment délicat :

La Nuit Tragique

CONTE POUR NOËL

I

Les petits rideaux blancs ont remué, les draps s'agitent, la couverture rouge a glissé, lentement d'abord, puis rapidement jusqu'à terre, et, à la lueur de la lampe, entre les blancheurs, apparaît le brun visage de la fillette, où les beaux yeux, agrandis par la curiosité, mettent deux trous d'ombre.

Il se passe quelque chose dans la maison. Sans doute se réalise le mystère attendu de ce Noël dont elle avait seulement l'idée confuse, d'un enfant Jésus entouré de très fines toiles blanches, environné de lumières, adoré par une multitude de gens agenouillés autour d'un berceau de papier doré.

Elle s'éveillait au bon moment. La nuit durait encore, et, cependant, elle entendait une rumeur confuse de pieds glissant avec précaution, de voix étouffées et un peu étranges, arrivant à ses oreilles comme des lamentations contenues, mais qui devaient être autre chose. Qui pourrait pleurer lorsque naît l'enfant-Dieu ?

C'était un tableau ravissant que celui de cette petite figure brune, plus brune encore dans les rideaux si blancs, regardant avec ses grands yeux dilatés, de cette petite tête penchée, l'oreille tendue et les lèvres entrouvertes par un sourire enchanter et malicieux de femme curieuse, d'Eve mordant à pleine bouche au fruit défendu.

Le mystère allait sans doute se réaliser devant elle.

Là-bas, en face de son lit, elle découvrait le petit rocher de carton auquel sa mère avait travaillé si longtemps, mettant des taches de brun rouge sur la terre de sienne jaunâtre

et le noir de fumée, ce qui avait produit une bigarrure sans couleur définie, véritable volcan en plein Bethléem, avec des prairies invraisemblables dans leur abondance de blé vert, des cascades brillantes et immobiles de fer-blanc, des moulins dont les ailes immenses gesticulaient sur la montagne, le tout vu, à la lumière indécise de la petite lampe, par des yeux encore sous l'empire du grossissement fantastique des songes.

Tout là-haut, très loin, venant de l'Orient (qui devait être quelque chose de plus éloigné que la côte d'Afrique), elle voyait confusément les trois Mages, ces trois personnages qui lui causaient tant d'admiration, ces trois rois qui venaient adorer un pauvre enfant et le courtiser en lui offrant des joujoux, perchés sur des monstres qui tenaient du cheval, du chameau, du serpent et même du boudin.

En bas, au centre de la grotte obscure, encore vide, où, cette nuit, avait dit le père, viendraient la sainte Vierge et saint Joseph menant par une corde la vache et la mule, où, parmi la douce sonnerie des cloches—et ici commençait l'inexplicable—naîtrait l'enfant, avec un bruit assourdissant de tambourins, de castagnettes, de chants d'oiseaux, de cris des bergers, de carillons, dans des torrents de lumière.

Il n'était pas encore minuit, car la grotte demeurait toujours vide et obscure; sa ténébreuse profondeur inspirait presque l'épouvante.

Quel dommage que son petite frère Augustin, qui se traînait à peine à quatre pattes, fût malade! Il ne pourrait pas jouir du sublime spectacle; il lui faudrait attendre à l'année prochaine.

Pauvre petit! où était-il?

On l'avait séparé d'elle parce que la maladie se gagnait... quelque chose dans la gorge... une vilaine chose qu'on appelait le croup... Allait-il mieux?

Et dans les corridors continuait le même murmure de voix étouffées, de pieds glissant doucement, quelque chose d'extraordinaire, d'incompréhensible à cette heure qui, sans doute, préparait l'instant mystérieux du Noël.

Il fallait savoir!

II

Elle sortit une petite jambe, puis l'autre, glissa doucement et posa ses petits pieds sur le sol. Et, enveloppée dans la

blanche et longue chemise, souriante, les yeux grands ouverts, elle passa dans la chambre à coucher de ses parents.

Là aussi elle trouvait de grandes ombres, accrues par les hautes tentures du lit et les rideaux lourds et sombres des fenêtres ; mais, à travers les vitres de la porte qui donnait sur le salon, entraient une large nappe de lumière tremblante qui se reflétait dans la glace.

Là était le Noël... par là venait le mystère !

Il fallait voir !

Et, se haussant sur la pointe de ses pieds, elle demeura en extase dans l'admiration du spectacle qu'elle entrevoyait, les yeux dilatés, la bouche ouverte, le petit nez aplati contre la vitre.

Au centre du salon, elle apercevait un blanc trône de dentelles, et, sur le trône, quelque chose comme un berceau, mais un berceau comme elle n'en avait jamais vu, blanc aussi, très blanc, orné de brillants galons d'or et d'argent, entouré de fleurs blanches, très blanches aussi, et puis des lumières, l'inondation d'une aurore immense, comme si le ciel se fût ouvert, écartant les nuages et dévoilant les étoiles, et tout autour, à genoux comme les bergers, beaucoup de personnes, et d'autres en groupes, près du balcon.

Chose étrange, elle les reconnaissait... ses grands-parents, ses oncles, ses tantes... et là, assise et les yeux fixés sur le berceau, sa mère... et près du trône, courbé comme en signe de respect ou d'adoration... son père.

Chose plus étrange encore : un enfant était couché dans le berceau... à peine en voyait-on la tête et les bras croisés sur la poitrine ; mais cette tête pâle, reposée, révélant une tranquillité un calme qu'elle ne connaissait pas, était celle de son frère, du petit Augustin qu'elle croyait malade, luttant avec la malpropreté des sirops et des cataplasmes.

Était-ce cela, le Noël ?

Involontairement, sans conscience de ce qu'elle faisait, elle poussa la porte, et avec ses petits pieds nus, sa chemise blanche, ses yeux malins, sa bouche rieuse, elle se trouva au milieu du salon, criant dans le silence plein de tristesse :

—J'ai vu le Noël ! qu'il est joli !

Et, tandis que le père courait à elle, la prenait dans ses bras et l'emportait jusqu'à sa chambre, que la mère, en le suivant, se jetait dans le rocher de carton, renversait les Mages et les immobiles cascades de fer-blanc, que tout le

monde dans le salon commentait l'événement, que le petit Augustin restait indifférent, plongé dans la paix de l'éternel sommeil, la grand'mère, avec sa foi inébranlable, murmurait :

—Le Noël!... la Nativité!... la naissance... qui sait?!.

CAMILLE SAINT-SÆNS,

de l'Institut.

(Traduit de Louis et Augustin Millarés.)

Le Bon Fonctionnaire Récompensé

CONTE POUR LE RÉVEILLON

Noël! Noël! Nom d'un chien, qu'il fait froid!

Les hommes de garde se tassent autour du poêle qui ronfle comme un sourd.

Tous les hommes sont contents, car la nuit qui vient, c'est la nuit de Noël, et l'on va manger du boudin grillé et boire du bon vin blanc.

Le joyeux soldat de deuxième classe, vicomte Guy de la Hurlotte, a déclaré :

—Puisque je suis de garde cette nuit, ce réveillon-là, c'est ma tournée.

Les yeux luisants, tout le poste a répondu :

—Vive la Hurlotte!

Ça n'est pas pour dire, mais n'empêche tout de même qu'il fait bigrement froid.

—Voilà la neige qu'elle tombe! annonce Labroche qui vient du dehors.

Oui, elle tombe, la neige. Elle tombe comme s'il en pleuvait. Elle tombe, elle tombe, elle tombe. Et les hommes se tassent encore davantage autour du poêle qu'on charge de houille.

* *
*

Dix heures.

C'est le moment d'aller relever les factionnaires.

Le *caporal de pose*, frileux et flemmard, se demande pourquoi il irait se geler. Bah! les nouveaux iront bien relever

leurs camarades tout seuls. La nuit de Noël, est-ce qu'on fait des rondes !

Le pauvre soldat Bajú se dirige mélancoliquement vers la Poudrière, où l'appelle son tour de faction.

Brrr ! Il ne va pas faire bon à la poudrière, de dix heures à minuit.

Pourvu que les autres, au poste, n'aillent pas manger tout le boudin et boire tout le vin blanc, pendant ce temps-là !

Faction frigide et triste.

La neige s'est mise à tomber en rafale.

Bajú s'enveloppe et s'abrite du mieux qu'il peut.

L'une après l'autre, chaque horloge de la ville décroche, avec des lenteurs à en mourir, les quarts, les demies, les heures.

Les paroisses sonnent leur messe de minuit.

Et, comme le neige abolit tous les bruits, du ras de la terre, voilà qu'on entend, de très loin, les cloches des églises de campagne.

Le pauvre Bajú a les yeux pleins de larmes : une des cloches du lointain à tout à fait le même son que la cloche de son église, à lui, là-bas, au pays.

Et c'est, pour Bajú, la brusque et nette évocation de la maman et des deux petites sœurs, à genoux dans l'église du village, priant le bon Dieu pour que le pauvre gars ne soit pas trop malheureux et, surtout, pour qu'il revienne bientôt.

* *
*

Minuit !

Et même plus de minuit !

Bajú commence à trouver qu'on ne vient pas le relever souvent.

Restera-t-il du boudin ? Restera-t-il du vin blanc ? Cruelle énigme !

Partout autour de lui, Bajú voit s'étaler, sur ce quartier perdu de la Poudrière, le grand manteau blanc de la neige épaisse.

Sans compter que ça tombe toujours.

Ah !... quelqu'un, là-bas !... Ce n'est pas un soldat... c'est un vieux.

Un pauvre vieux qui ne doit pas en mener large, par ce temps-là.

Son grand manteau gris n'a pas l'air cossu, et ses beaux cheveux d'argent ne valent pas un bon capuchon.

Encore tout attendri par la vision du pays, le clocher, la mère, les petites sœurs, Bajú sent son cœur inondé de tendresse et de pitié.

—Entrez là-dedans, mon vieux bonhomme, vous serez mieux que sous la neige.

Et, se dépouillant de son manteau de guérite, il en couvre l'homme âgé, qui le remercie d'une voix grave et douce.

Bajú, lui, piétine dans la neige froide, heureux de rendre service au pauvre vieillard.

Une accalmie.

—Merci bien, mon ami, fait le vieux s'en allant, votre bonne action vous portera bonheur.

Et les quarts et les demies continuent à se décrocher, comme à désespoir, des beffrois de la ville!

* *
*

Enfin! C'est pas malheureux!

Si ça n'est pas honteux de relever un homme à une heure moins cinq, au lieu de minuit!

Labroche, qui relève Bajú, est abominablement gris, circonstance qui ravive chez Bajú les inquiétudes relatives au boudin et au vin blanc.

Ils ont dû en faire, une noce!

Juste! Ah! les cochons!

Tout le poste, depuis le tambour jusqu'au sergent, gris comme un poste polonais, vautre, pèle-mêle, sur le lit de camp.

Le boudin n'existe plus qu'à l'état d'arôme un peu fort.

Les bouteilles de vin sont sèches à croire qu'on les a passées à l'étuve.

Ah! oui, fi les cochons! On n'est pas cochon comme ça!

Et ils ronflent tous comme des toupies hollandaises, un lendemain de kermesse.

* *
*

Bajú ranime le feu près de s'éteindre et se déchausse pour chauffer ses pauvres pieds gelés.

C'est bon, un bon feu !

La chaleur engourdit Bajou, et Bajou s'assoupit.

Et quand Bajou, réveillé, veut se *chausser*, il s'aperçoit qu'on a mis quelque chose dans ses godillots. Quoi ?

Bajou s'empare du godillot droit et constate la présence d'objets métalliques et ronds qui brillent.

Un louis, deux louis, trois louis, quatre louis, cinq louis !

Cinq louis d'or tout battant neufs !

Bajou, beaucoup trop honnête pour placer cette somme dans son porte-monnaie, la dépose dans sa cartouchière, provisoirement.

Le godillot gauche recèle trois paquets enveloppés de papier : un gros et deux petits.

Le gros, c'est un couteau de trente-deux lames, infiniment plus superbe que ceux qu'il admire, tous les jours, à la devanture du coutelier de la Grand'Rue.

Les deux petits paquets, ce sont deux paires de boucles d'oreilles, mignonnes comme tout, pour ses petites sœurs, parbleu !

Et puis, enfin, Bajou trouve une carte de visite portant ces mots :

LE BONHOMME NOËL

*Remercie bien vivement M. Bajou de sa
gracieuse hospitalité.*

VILLA DES FLOCONS
Le Ciel.

Alphonse Allais.

En deux mots

PAR CHAMPOL

(Suite)

—Monsieur de Lamothe? dit en se levant avec empressement le gros monsieur, tandis que sa femme débarrassait avec peine une des chaises les moins encombrées pour l'offrir au visiteur.

Et pendant que M. Bruyer s'excusait de sa tenue, de son retard, du sans-*façon* de sa réception, qu'Urbain déplorait sa propre indiscretion, elle entamait d'emblée le sujet délicat avec une volubilité bienveillante :

—Vous êtes le père du pauvre lieutenant de Lamothe? Comme nous sommes heureux de vous voir!

—Son frère, Madame...

—Ah! vraiment? Comme c'est bien à vous d'être venu! Cette pauvre petite femme! Quelle affreuse situation! Cela fend le cœur! Veuve si jeune! un enfant si petit! si malade en route! si charmante! si tourmentée hier en débarquant! Jugez, Monsieur! Arriver toute seule dans un pays inconnu! dans une famille qu'on n'a jamais vue!

—La situation de Mme de Lamothe est, en effet, des plus fausses, reprit Urbain avec une gravité froide, et la nôtre, Madame, a aussi des côtés bien délicats.

—Votre pauvre frère! dit le résident avec compassion! Mort si jeune! c'est un bien grand malheur pour cette malheureuse femme qui n'a plus, à présent, d'autre protection que la vôtre!

—Il a fallu, je suppose, une bien grande nécessité pour qu'elle songeât à y recourir, dit Urbain avec un redoublement de froideur; et avant d'entreprendre un pareil voyage, il eût été plus sage de s'informer s'il ne valait pas mieux, pour elle, rester où elle se trouvait.

—Oh! Monsieur... s'écria Mme Bruyer, que vouliez-vous qu'elle devînt? Son père est mort. Elle n'avait à Saïgon aucun parent, aucun appui, rien que des amis de fraîche date; que pouvait-elle faire de mieux que de venir ici cher-

cher un refuge dans la famille de son mari, qui ne peut que l'accueillir à bras ouverts? Elle est si douce, si aimable, si malheureuse! Presque une enfant, malgré sa tristesse et sa raison!

Cet enthousiasme parut suspect à Urbain.

—Je ne puis vous dire combien nous nous sommes attachés à elle pendant le voyage, poursuivait le résident d'un ton persuasif. Nous aurions bien voulu la garder plus longtemps, et elle nous manquera bien... Malheureusement nous allons à Limoges, chez ma belle-mère, et les vieillards ont leurs idées, leurs habitudes, n'aiment pas les visages nouveaux, vous savez...

Urbain savait et comprenait l'embarras du résident, sans avoir le moindre désir de l'aider à en sortir.

—Ma belle-mère nous attend, continua le pauvre homme après une pause pendant laquelle il avait espéré en vain une réponse encourageante. Il y a quatre ans que nous n'avons vu ni elle, ni notre fillette que nous avons laissée à Limoges. Nous sommes pressés de les embrasser... Vous comprenez, nous aurions voulu partir ce soir; mais nous resterions encore un jour si cela vous convenait mieux...

—Mille remerciements, Monsieur; mais je pars moi-même cet après midi. Nous n'avons que juste le temps de finir cette conversation.

—Je vais aller chercher Mme de Lamothe, dit la grosse dame en se levant. La pauvre petite était si lasse, ce matin, que je ne sais pas si elle est prête.

—Inutile, Madame, reprit Urbain de plus en plus froid, je ne compte point voir Mme de Lamothe.

—Comment! s'écrièrent ensemble le femme et le mari.

—Les intentions de mon père ne sont point, vous pouvez le deviner, d'accueillir comme sa belle-fille une personne qui a profité de la jeunesse et de la nature spontanée de mon malheureux frère pour s'arroger à notre nom des droits d'ailleurs plus que contestables. La manière dont elle vient les réclamer nous a, je ne le cache pas, aussi fâcheusement impressionnés que celle dont elle a cru les acquérir.

Le résident regardait Urbain avec stupéfaction, et sa femme éloignait d'un mouvement brusque sa chaise, confidentiellement rapprochée de celle du visiteur.

La plupart des familles, continua Urbain de sa voix basse et résolue, répondraient par un procès à des revendications.

aussi téméraires que celles de cette personne. Le mariage de mon frère, contracté sans le consentement de mon père, est évidemment illégal, et nous n'aurions pas de peine à le faire déclarer tel; néanmoins, à cause de la mémoire de mon frère—la voix d'Urbain eut un léger tremblement—nous sommes décidés à user de tous les ménagements possibles. Mme de Lamothe n'est, évidemment, venue en France que dans un but intéressé. Veuillez me dire ses conditions... et, si elles sont acceptables et que Mme de Lamothe s'engage à retourner soit au Tonkin, soit en Angleterre, son pays, nous sommes disposés à traiter avec elle par votre entremise; mais tous autres rapports nous semblent inutiles.

La silhouette entrevue la veille à bord du *Sydney* avait chassé loin d'Urbain ses dernières illusions sur sa prétendue belle-sœur et presque dérouté l'attrait invincible qui l'entraînait vers le petit orphelin. Il parlait aussi sèchement, aussi impitoyablement que l'aurait pu faire son père, malgré les regards indignés qu'il sentait peser sur lui.

—Monsieur, dit enfin le résident dont l'accent bienveillant avait pris de l'âpreté, je crois que je vous ai mal compris, ou que vous m'avez mal compris. Vous ne voulez pas dire que vous regardez comme une étrangère la veuve de votre frère, une pauvre enfant douce, timide, qui n'a pu se douter des obstacles que vous soulevez aujourd'hui à son mariage, qui n'a retiré de cette triste union que des malheurs de tous genres, et qui, par le fait de votre frère, se trouve sans fortune, sans appui, seule au monde avec un enfant à élever.

Urbain n'avait pu retenir un sourire sardonique à l'épithète si singulièrement appliquée de "pauvre enfant douce et timide". Ce sourire exaspéra le résident, qui avait un peu perdu, au milieu des Tonkinois, l'usage des belles manières, et frappant du poing sur la table :

—Enfin, Monsieur, c'est pénible ce que vous me forcez à vous dire: mais votre frère l'a rendu malheureuse comme les pierres, cette enfant! Il lui a persuadé de l'épouser, malgré le bon sens, car elle était charmante: elle avait de la fortune, elle avait tout pour elle... Et lui!... Enfin, passons... Mais il faisait la bonne affaire! Ensuite il lui dépense tout ce qu'elle avait..., tout, Monsieur! Il a été un mari..., enfin, passons encore!...

—Monsieur! interrompit Urbain, s'échauffant.

—Oui, Monsieur, passons!... Je ne dis jamais de mal de

ceux qui ne sont plus là... Mais enfin c'est un peu fort de voir, après cela, la famille de celui qui... Enfin, passons... La famille de son mari essayer de jeter sur elle un soupçon et avoir l'air de la mépriser, quand c'est elle qui se trouve être la victime! Savait-elle si, en France, on demande le consentement de son père pour se marier? Savait-elle seulement si son mari avait un père?...

—Elle l'a bien su le jour où il s'est agi de recourir à ce père! remarqua Urbain devenu très calme.

—Elle n'a rien su du tout, Monsieur. Quand elle s'est trouvée toute seule, est-ce qu'il n'a pas fallu qu'on eût assez de cœur pour s'occuper d'elle? Le colonel du 53^e a retrouvé l'adresse de la famille; ce n'est pas seulement Monsieur votre frère qui s'était précautionné de rien pour le cas où il viendrait à manquer!... Enfin, passons... Et c'est nous tous qui lui avons conseillé de faire ce qu'elle a fait. J'avoue que personne n'avait prévu pour elle un accueil semblable, parce que personne, dans la situation où vous êtes, n'aurait agi comme vous le faites. J'aime à croire que Monsieur votre père ne sera pas de votre avis.

—J'ai eu beaucoup de peine, répliqua Urbain, à ce que mon père autorisât la démarche conciliante que je fais aujourd'hui, car il préférerait, quant à lui, s'expliquer devant les tribunaux. Dans l'intérêt de Mme de Lamothe, je vous engagerai donc, Monsieur, à renoncer aux espérances qu'elle et ses amis ont pu trop aisément concevoir, et à lui conseiller de se contenter d'un appui pécuniaire. Ce ne sont point des insultes à une mémoire qui m'est sacrée qui peuvent changer mon opinion: je connaissais mon frère et je crois qu'il n'y a rien à lui reprocher, sinon de s'être laissé tromper par une personne plus habile que lui; ces sortes d'erreurs se réparent avec de l'argent; mais, dans des circonstances pareilles, sa veuve doit nous rester étrangère.

Le résident était rouge de colère et des mots indignés lui montaient aux lèvres. Sa femme, un peu pâle, épiait avec attention la physionomie des deux interlocuteurs. Elle crut le moment venu, et, passant entre eux:

—Hector, dit-elle, laisse-moi dire.. Je comprends vos incertitudes, Monsieur, et même vos préventions; mais vous devez à l'honneur, à la justice, de ne pas partir sans avoir vu Mme de Lamothe et son enfant. Vous déciderez après.

Et avant qu'Urbain eût pu protester, la grosse dame pas-

sait dans la chambre voisine, et, sans lui laisser le temps de s'esquiver, reparaissait, apportant le pauvre bébé réveillé en sursaut et ouvrant des yeux terrifiés.

—Voilà votre neveu ! dit-elle en le posant rudement dans les bras d'Urbain, qui, pétrifié par la crainte de le laisser tomber, ne trouva pas une parole.

—Et voilà votre belle-sœur !

Urbain ne put s'empêcher de lever les yeux qui dévoraient le poupon, mais il ne vit d'autres femmes dans la chambre que la matrone bienveillante et la petite fille blonde aperçue la veille.

—Voilà Mme de Lamothe ! répéta le résidente en prenant par la main la petite fille blonde qui reculait et se pressait contre elle comme un enfant effrayé. A ce moment, le bébé se mit à crier et à gigoter de telle sorte qu'Urbain perdit toute assurance, tandis que la petite fille blonde, reprenant au contraire la sienne, venait courageusement à lui, prenait le poupon récalcitrant et l'apaisait en le dodelinant avec une dextérité d'enfant qui joue à la poupée.

—Comment ! balbutiait Urbain qui ne savait plus que dire ni que penser, vous seriez... , vous êtes... elle est ?

—C'est Mme de Lamothe ! répéta Mme Bruyer ne comprenant rien à sa surprise, mais augurant favorablement, pour sa protégée, du désarroi de l'ennemi.

—Si jeune !...

—J'ai dix-neuf ans, reprit humblement la pauvre petite avec un fort accent anglais.

Elle levait sur son terrible beau-frère deux grands yeux bruns, clairs et humides, si tristes, si enfantins, si craintifs, si suppliants qu'Urbain sentit chanceler toutes ses résolutions. Personne ne l'avait jamais regardé ainsi. Il n'avait pas songé à se cuirasser contre l'attendrissement. Il éprouvait ce qu'éprouverait un chasseur sensible sous le regard d'une biche qu'il aurait tuée, croyant tirer sur une bête féroce. Il regrettait d'avoir été si dur pour un être aussi faible et aussi malheureux. Il ne savait plus que dire, et son cœur avait été remué si subitement que son visage n'avait pas encore eu le temps d'en refléter les impressions. La jeune femme crut lire sur ses traits un arrêt inflexible, et courba douloureusement la tête.

—Pardon ! murmura-t-elle ; je vois que j'ai eu tort ; tout le monde me disait de partir à cause de l'enfant, mais je

vous assure que s'il n'y avait eu que moi, je me serais jetée dans la mer plutôt que de venir.

Sa voix, qui s'était élevée avec un peu de fierté, fut coupée par un sanglot, et ses pleurs inondèrent l'enfant qu'elle tenait sur ses genoux.

Urbain n'était pas habitué à voir pleurer des femmes ; les seules larmes qu'il eût vu couler étaient celles de sa mère : ce souvenir acheva de le bouleverser.

—Je suis une brute, pensa-t-il.

Aucun mot ne lui venait. Mme Bruyer embrassait la pauvre petite, l'exhortait à se calmer, lui promettait de ne pas l'abandonner.

—Oh ! sanglotait le jeune femme, si seulement je savais ce qu'il faut faire ! Mais je suis toute seule, personne ne veut s'occuper de mon pauvre enfant maintenant qu'Henri n'est plus là !

A ce nom, qu'elle prononçait pour la première fois et qu'elle invoquait avec tant de désespoir, Urbain n'y tint plus, avança d'un pas, prit dans la sienne la petite main maigre et tremblante, et faillit la porter à ses lèvres quand il y remarqua, au quatrième doigt, l'anneau d'or que son frère y avait passé. Après tout, n'était-elle pas la seule à plaindre ? Et qui donc pourrait accabler encore cette enfant, écrasée sous un tel poids de douleur et d'abandon ?

Sans qu'il lui dit rien, elle sentit vaguement qu'il n'était peut-être pas aussi méchant qu'il en avait l'air, et lui dit timidement, en avançant un peu le petit :

—Vous ne voulez pas l'embrasser ?... Il s'appelle Henri.

Urbain était à genoux. Il couvrait l'enfant de baisers. Il embrassa sa petite figure, ses petits pieds, chacun de ses doigts minuscules, son béguin de dentelle. Il était vaincu, terrassé. Il ne s'appartenait plus. Un nouvel amour avait éclaté dans son âme et s'emparait de sa vie. Il était l'esclave de cette petite créature inconsciente et vagissante qui s'agitait faiblement sur les genoux de sa mère. Il ne voyait plus rien ; il n'entendit pas sortir discrètement le résident et sa femme. L'enfant, qui se mit à crier, le tira de son extase. Il se rappela qu'il devait songer à la mère puisqu'il aimait le fils, se releva, s'assit à côté d'elle. Urbain pleurait, et ceux qui pleurent ne sont plus effrayants. Il aimerait l'enfant : c'est tout ce que la mère était venue lui demander.

—Merci, dit-elle avec une douceur infinie ; vous prendrez soin de lui ? vous me direz ce qu'il faut faire, Je vous obéirai, je ferai tout ce que vous voudrez, je ne vous gênerai pas.

Urbain s'essuyait les yeux et tâchait de retrouver ses idées. La pensée d'abandonner ces deux êtres faibles, sans protection, ne lui venait même plus ; tout ce qu'il avait préparé ne pouvant s'appliquer au cas présent, il se trouvait pris à l'improviste. Il ne savait plus quel nom donner à cette jeune femme : "Madame" lui semblait cruel et presque ridicule.

—Ma... pauvre enfant, dit-il, êtes-vous jamais venue en France ?

—Jamais.

—N'avez-vous personne de votre famille en Angleterre ?

—Personne. Il y a très longtemps que mon père a quitté son pays, tout de suite après la mort de ma mère. J'étais toute petite. Nous avons beaucoup voyagé. Il m'a emmenée d'abord au Brésil, puis à la Nouvelle-Orléans, pour ses affaires. Nous sommes restés deux ans à New-York, mais il ne réussissait pas. Puis il est allé à Saïgon où la banque marchait très bien. Il était déjà malade quand je me suis mariée ; il est mort six semaines après. Tout était en désordre. On dit que l'associé arrangea les affaires ; mais il fallait très longtemps ; je ne pouvais pas rester après la mort d'Henri ; j'étais trop malheureuse. Tout le monde m'a dit que je devais partir ; je ne croyais pas... mais on répétait : "l'enfant. l'enfant" ; et je voulais bien faire pour lui ; moi, ça ne comptait pas. Je connais du monde partout, mais personne qui puisse m'aider. Je n'avais ni frère, ni sœur, ni aucun parent que mon père.

—Et que désirez-vous ? lui demanda Urbain. Où voudriez-vous aller ?

—Oh ! cela ne me fait rien ! Où l'on me dira... Dans un endroit où je ne gênerai pas et où l'on voudra bien s'occuper un peu de mon petit Henri... si toutefois il y a un endroit comme cela dans le monde !

Urbain réfléchissait, et elle attendit avec anxiété sa décision.

—Ecoutez, lui dit-il enfin, aimeriez-vous aller dans un couvent, à Paris ? Je serais tout près, je viendrais vous voir, et je prendrais soin de vous deux. Il y aurait des religieuses qui vous protégeraient.

—Oh oui ! s'écria-t-elle avec une joie qui prouvait à Urbain

combien elle avait été inquiète et désespérée, oh oui ! j'aime les religieuses ; elles sont bonnes. Je suis catholique, Irlandaise. J'ai été au Sacré-Cœur, à New-York. C'est là que j'ai appris le français. Oh ! je vous remercie.

Elle parlait correctement, mais lentement, cherchant ses mots avec difficulté.

—Eh bien, continua Urbain, je trouverai un couvent où l'on vous recevra, peut-être même le Sacré-Cœur. Voulez-vous attendre ici le résultat de mes démarches ?

La physionomie de la jeune femme redevint triste.

—Ici, toute seule ? Mes amis vont partir ce soir.

—C'est que, moi aussi, je vais partir dans deux heures. Vous ne seriez pas prête ? Vous êtes trop fatiguée..."

Urbain hésitait.

—Et puis il vous vaudra mieux voyager à petites journées...

Elle le regarda avec une supplication ardente.

—Emmenez-nous..., je vous supplie !... Cela ne nous fatiguera pas... au contraire... on ne se repose pas dans ces hôtels, on ne se repose que *at home*.

Il brûla ses vaisseaux :

—Venez ! dit-il.

Elle se leva avec la vivacité d'un enfant.

—Oh ! vous êtes bon ! Je vous remercie ! Je ne vous retarderai pas...

Elle ouvrit la porte, M. et Mme Bruyer reparurent complaisamment.

—Croyez-vous, leur demanda Urbain, que Mme de Lamothe et l'enfant pourront supporter un nouveau voyage dès aujourd'hui ?

—Certainement, dit la matrone avec autorité ; mieux vaut, dans l'état de cette jeune femme, encore quelques heures de fatigue suivies d'un repos complet, que plusieurs jours d'inquiétude, de changement et de souci.

Urbain tira sa montre qui marquait midi.

—Pourront-ils être à la gare pour le train d'une heure cinquante-cinq ?

—Je m'en charge répondit la résidente : j'ai l'habitude des préparatifs de voyages rapides.

—Il me reste, Madame, à vous adresser des remerciements et des excuses. J'aurais eu encore à vous entretenir de bien des détails, mais je suis pressé par l'heure. Monsieur Bruyer

me ferait-il le plaisir de venir déjeuner avec moi? nous aurions encore un moment pour causer.

Le résident jeta un regard de détresse sur sa robe de chambre et sur ses babouches.

—Vous avez le temps de vous apprêter pendant que je retourne à l'hôtel chercher ma valise. Nous nous rejoindrons dans un restaurant près de la gare.

Après quelques réticences polies, le résident accepta sur un coup d'œil impératif de sa femme.

Urbain fut bien aise de l'acceptation du résident : il avait besoin d'occuper le temps qui lui restait avant le départ à entendre dire du bien de sa jeune belle-sœur, pour ne pas songer à la colère paternelle, et pour faire provision d'encouragements en vue des luttes à soutenir.

Il fut on ne peut mieux servi sous ce rapport. Avec un accent de franchise indiscutable M. Bruyer, qui était un brave homme, lui donna tous les détails les plus circonstanciés et les mieux faits pour confirmer ses dispositions bienveillantes. Il avait connu Mme de Lamothe jeune fille, il avait été témoin de sa douleur à la mort de son mari. En l'écoutant, Urbain commençait à trouver tout naturel le parti qu'avait adopté la jeune femme et ne s'expliquait plus comment il avait pu envisager autrement les choses.

—Et mon pauvre frère, demanda-t-il avec émotion, vous l'avez connu?

—Oui et non. Je l'ai vu plusieurs fois, mais il n'était pas facile à connaître : son caractère était un peu taciturne, il ne parlait guère, il n'aimait pas la société.

—Henri ! c'était la nature la plus gaie, la plus ouverte...

—Je ne dis pas. Cela venait peut-être de son état de santé. Vous savez, dans les pays chaud, on change... Il ne frayait guère même avec ses camarades ; c'était un bon officier : il s'est fait tuer en brave !

Les trait d'Urbain se contractèrent.

—Continuez, dit-il. Dites ce que vous savez.

—J'ai vu le sergent qui était avec lui. Ils sont tombés dans une embuscade, en plein bois, au milieu des pirates ; ils se sont défendus comme des lions et les ont mis en fuite, car ces gredins-là ne sont pas braves et, dix contre un, se sauvent quand on tape ferme. Mais le pauvre lieutenant était perdu ; il avait je ne sais combien de blessures. Ses hommes l'ont emporté, ils l'ont soigné de leur mieux, et

puis on l'a mis dans un bateau et conduit à l'hôpital d'Hanoï. Il n'a pas repris connaissance et il est mort quelques heures après son arrivée. Les médecins disent qu'il ne souffrait pas. Sa femme était à Saïgon, pas remise encore depuis la naissance de l'enfant. Elle n'a pas seulement pu le revoir.

Quelque affreux que fussent ces détails, ils faisaient du bien à Urbain, et il n'avait pas eu le temps de demander tout ce qu'il désirait savoir lorsqu'il entra dans la gare avec son compagnon. Les deux dames les y attendaient déjà avec l'enfant et la nourrice. Urbain avait tout à fait oublié cette singulière recrue, et l'idée de ramener une Chinoise chez son père lui semblait aussi ridicule que désagréable. Que diraient Laurent et surtout sa femme Sophie, la vieille cuisinière qui gouvernait depuis trente ans le ménage de M. de Lamothe? Mais enfin il faut bien qu'un poupon ait une nourrice et qu'il la prenne comme il la trouve. Il n'y avait là-bas ni Cauchoises, ni Bourguignonnes. Le moment de prendre les billets était venu. La jeune femme tendit craintivement à Urbain une petite bourse très plate. Il la prit, alla au guichet, et tira de sa poche un billet de cinq cents francs, paya les trois places de première et glissa les quelques louis qu'on lui rendit dans la pauvre bourse, qu'il avait indiscretement vérifiée et qu'il restitua sans mot dire à sa propriétaire.

L'incident du billet terminé, Liliane parut soulagée et suivit docilement Urbain. Le train sifflait. Elle monta précipitamment, échangeant des adieux tendres mais courts avec ses bons amis qui étaient partagés entre un chagrin très réel de la quitter, une grande hâte de partir pour Limoges, et une satisfaction bienveillante de la tournure qu'avaient prise les choses.

—Le dé est jeté! se disait Urbain, épouvanté de son audace en sentant se dresser devant lui les spectres de la rue Vaneau.

La nourrice surtout se tourmentait horriblement. Il ne songeait pas à observer le type asiatique de son visage écrasé, le pittoresque de son costume composé de deux tuniques superposées, l'une en soie jaune, l'autre en soie verte, et la longueur de ses ongles, la noirceur de ses cheveux huileux, l'éclat des cercles dorés qui s'enroulaient autour de son cou et de ses bras, ni à investiguer la boîte à bétel d'où elle tirait fréquemment une cigarette. Il aurait donné n'importe

quoi pour s'en débarrasser, au profit du Jardin d'Acclimatation ou de tout autre endroit, bien que le bébé lui rappelât fréquemment son utilité. Mme de Lamothe, qui épiait craintivement sa physionomie, devina cette pensée.

—La nourrice vous ennuie?... Vous croyez qu'on ne la voudra pas au couvent?... Le médecin assurait que Bébé mourrait sans elle pendant la traversée, et elle a voulu venir parce qu'on lui a dit qu'elle trouverait à gagner de l'argent en France. Elle soigne bien l'enfant, mais il faut toujours que je sois là. Chut ! parlez bas, elle comprend le Français.

A la première station où l'express s'arrêta, Urbain demandait à la jeune femme si elle ne voulait pas prendre quelque chose.

—Merci, je suis trop fatiguée pour descendre.

Elle était très pâle et pouvait à peine soutenir sa tête.

Il se précipita au buffet et revint en courant, les mains pleines de fruits et de gâteaux. Ce qui le désolait, c'était de ne pouvoir rien offrir au petit Henri, vu sa jeunesse.

Liliane essaya de goûter à ces provisions pour lui faire plaisir, mais elle semblait très souffrante. L'enfant criait.

Urbain éprouva toutes les inquiétudes et tous les désagréments réservés aux pères de famille, décuplés par son ignorance complète des mœurs enfantines.

Est-ce que les enfants de six mois ne meurent pas épuisés quand ils poussent de pareil cris ? Si ces cris s'apaisaient, Urbain croyait que son petit neveu avait rendu l'âme. Il n'avait aucune confiance dans le système d'éducation du Tonquin, ni dans l'expérience de Mme de Lamothe. La scène du matin avait, du reste, épuisé les forces de Liliane. Elle était littéralement écrasée de fatigue. Urbain descendait à chaque station, louait des oreillers, demandait des rafraîchissements, et ne savait plus que faire. Elle n'avait même plus la force de le remercier. Il la fit s'étendre sur les coussins et la vit s'endormir, dans les environs de Mâcon.

Elle se réveilla à Paris, tout ahurie par le sommeil, le bruit, le changement qui se faisait dans sa destinée. Grelotant à l'air froid du matin, ne sachant plus où elle était, elle pouvait à peine traverser la gare, cramponnée au bras de son beau-frère.

—Voulez-vous venir à l'hôtel ou venir avec moi ? lui dit-il, inquiet de son inertie.

Elle le regarda avec deux yeux vagues, sans avoir l'air de

comprendre ; elle était juste assez éveillée pour ne pas perdre de vue son enfant et ne songeait même pas à relever son chapeau, tombé en arrière, entraînant ses cheveux.

—Je ne puis la laisser ainsi, pensa Urbain, la hissant dans un fiacre à la suite de la nourrice. Et, montant à son tour, il dit d'un ton résolu :

—Cocher, 8, rue Vanneau !

VI

—Le portier, réveillé par un coup de sonnette impatient, tira le cordon en maugréant, sans se déranger, ne se doutant guère des hôtes étrangers qu'il introduisait.

Le vieux domestique attendait au haut de l'escalier M. Urbain qui, en partant, avait indiqué l'heure de son retour et dont aucune dépêche n'était venu modifier le programme. Aussitôt que la sonnette d'en bas avait retenti, Laurent, ouvrant la porte de l'appartement à petit bruit, pour ne pas réveiller son maître, était descendu, sa bougie à la main. Quelle ne fut pas sa stupéfaction en rencontrant, sur le palier du premier, M. Urbain donnant le bras à une dame. Mais lorsqu'il aperçut, derrière eux, la nourrice, le vieux domestique, tout stylé qu'il était, ne put retenir une exclamation étouffée.

—Chut ! dit Urbain, montons !

Laurent les précéda, mais ses jambes et sa lumière vacillaient d'étonnement.

—C'est la veuve de M. Henri et son enfant, lui dit Urbain quand la caravane eut pénétré dans le vestibule.

A cette nouvelle, le vieux serviteur resta bouche bée, interrogeant d'un œil anxieux Urbain qui lui répondit par un regard de détresse.

C'est seulement une fois rentré dans la demeure paternelle que l'infortuné appréciait toute l'énormité de ses actes, toute la folle audace de sa conduite. L'éloignement, l'inattendu, le soleil du Midi, les émotions faisant parler son cœur et taire sa raison avaient, jusqu'ici, formé un prisme à travers lequel il percevait les choses sous un jour aussi faux que flatteur ; mais, de près, dans ce cadre familial, le mirage cessait et le tableau de sa vie quotidienne depuis tant d'années reparaissait avec une impitoyable réalité. Comment avait-il même pu songer à y introduire un changement, un sentiment, un espoir, une joie quelconques ? Il était voué à

cette existence invariable, monotone, irrévocablement cloîtrée derrière le grillage de la Banque, ou les manies de son père, et n'ayant d'autre distraction que l'alternative entre ces deux prisons.

La figure consternée du domestique acheva de l'abattre. L'honnête Laurent n'avait jamais rêvé, dans ses pires cauchemars, une suite d'événements aussi formidables que ceux qui se produisaient :—M. Henri qui était marié ! une veuve ! un enfant qui crierait dans l'appartement ! une Chinoise chez son maître ! M. Urbain qui avait, pour sûr, perdu la tête ! Et surtout ce qu'allait dire Sophie !

Sophie était depuis trente ans l'épouse de Laurent et la cuisinière de M. de Lamothe, et, bien qu'elle remplit ces doubles devoirs avec une haute vertu, ses deux maîtres tremblaient devant elle. Cent fois elle avait proposé à chacun d'eux une séparation éternelle, et cent fois ils avaient accepté, tête basse, les plus dures conditions pour rester sous son joug.

C'était une maîtresse femme, et son caractère était à la hauteur de ses talents.

Quant Urbain dit à Laurent, d'une voix mal assurée : "Va réveiller ta femme, il faut préparer des lits..." le vieux domestique eut une tentation folle de s'enfuir, d'éviter l'orage et de les laisser tous se débrouiller comme ils pourraient. Mais, en quelque lieu qu'il allât se cacher, la puissante et perspicace Sophie le retrouverait... Et le châtimement n'en serait que plus terrible.

Il se décida donc à se diriger du côté de sa chambre, la tête dans les épaules, comme quelqu'un qui va au-devant de la bastonnade.

Au bout d'un instant, il reparut radieux devant Urbain qui s'était laissé tomber sur la banquette à côté de Mme de Lamothe, affaissée et comme anéantie.

Quant à la nourrice, avec la souplesse de sa race, elle s'était tout de suite étendue sur une malle et y ronflait aussi à l'aise qu'un singe sur une branche.

—Monsieur, dit Laurent tout rasséréiné, Sophie arrive. Il y a de l'eau chaude à la cuisine ; je vais faire du thé.

Sophie, femme inconcevable, n'avait pas bronché à la nouvelle que son mari lui balbutiait, et avait dit en se parlant à elle-même :

—Ce voyage !... je me doutais de quelque chose !

Puis elle s'était levée, et se tournant vers son époux :

—Qu'est-ce que tu fais là? Es-tu bête! Va-t'en à la cuisine. Leur faut-y pas du thé?...

Elle arriva bientôt elle-même, une pile de draps sur les bras, n'honora pas Urbain d'un mot, et, posant ses draps sur une chaise, regarda attentivement la jeune femme qui, moitié endormie, murmurait vaguement :

—Il faudrait que baby se reposât...

—La pauvre petite! marmotta Sophie. Si ça ne fait pas pitié de la voir si fatigué! Ah! ces hommes, ça ne comprend rien!

Elle examina ensuite l'enfant, fronça le sourcil en voyant la Tonkinoise, puis se décida.

—C'est pas le moment de réfléchir, il faut les coucher; nous mettrons Madame dans la chambre à donner, la nourrice dans celle de M. Urbain... lui... ?

—Oh! moi, je m'arrangerai, protesta Urbain, ravi de cette clémence imprévue.

—Bien sûr! les hommes, ça peut tout supporter! mais une femme une pauvre femme! Il n'apportera donc pas ce thé!... Il faut qu'elle prenne quelque chose pendant que je fais les lits. N'entrez pas dans le salon, ça réveillerait Monsieur. Nous l'entendrons assez demain. Il ne s'attend guère... C'est de vos coups, Monsieur Urbain... mais je me doutais...

Grommelant ainsi, elle allait et venait, versait le thé que Laurent avait apporté, puis disparaissait, laissant Urbain tourner le sucre dans la tasse de sa belle-sœur, et la lui présenter.

Au bout d'un quart d'heure tout était terminé et, après avoir vu nourrice et poupon installés dans l'appartement d'Urbain, la jeune mère s'abandonnait aux bons soins autoritaires de Sophie. Avant de se séparer d'Urbain :

—Merci! dit-elle en lui tendant son front comme un enfant qui dit bonsoir.

—Pauvre petite! grommela Sophie en l'emmenant.

Urbain alla s'étendre sur le canapé du salon, recommandant à Laurent de le réveiller dès que son père sonnerait. Ce fut inutile, car la perspective de cette entrevue ne lui laissa pas un instant de sommeil, bien qu'il se sentit fort encouragé par la protection inespérée de Sophie.

Il éprouvait, néanmoins, d'affreuses palpitations lorsqu'il pénétra dans la chambre de son père.

Le vieillard, raffermissant son bonnet de coton sur sa tête et passant une camisole ouatée, s'appêtait à prendre son café au lait dans son lit en regardant, de temps à autre, la joyeuse flambée que Laurent venait d'allumer dans sa cheminée.

—Ah! te voilà, dit-il à Urbain. Je ne t'ai pas entendu rentrer! J'ai bien dormi!

—Tant mieux, tant mieux!

—Je ne te demande pas de nouvelles de ton voyage... tu sais, je ne me mêle pas de tes affaires, Dieu merci! Vous m'en avez dispensé par vos habitudes de dissimulation... Enfin j'espère pour toi que tu t'en es tiré à ton gré, puisque tu es revenu si vite.

—Très bien, très bien...

—Tiens! passe-moi une brioche. Je n'ai pas eu d'appétit hier soir; mais, ce matin, je me rattrape. Sophie a eu une bonne idée de prendre ces brioches; elle me fait de ces petites surprises... Ah! c'est une femme qui pense à tout!

—Mon père, commença péniblement Urbain, nous nous étions trompés sur le compte de Mme de Lamothe.

—Elle n'est pas venue?... Ah! ferme donc un peu le rideau... non... l'autre...

—Ce n'est pas du tout la personne que nous nous représentions... C'est une toute jeune femme, presque un enfant. Elle ne savait pas que votre consentement manquait à son mariage... elle vous en demande pardon.

—Oh! mon Dieu! je lui pardonne. Tu sais, je ne suis pas rancunier! J'ai pardonné tant de choses!!! Puisqu'il ne lui faut que ça et qu'elle comprend sa situation...

—Sa situation est affreuse: sans parents, sans amis, sans ressources...

Ce dernier mot fit demander à M. de Lamothe avec un certain empressement:

—Elle est déjà repartie pour son pays? C'est là qu'elle sera le mieux, dans sa famille...

—Elle n'a pas de famille, dit gravement Urbain, aucun appui en Angleterre...

—Cela valait tout de même mieux qu'elle y retournât. Le pays, vois-tu, c'est toujours quelque chose.

—Elle n'y est pas retournée, reprit Urbain pâlisant.

—Tu as eu tort, cela valait mieux de la remballer que de la laisser à Marseille. Au reste, ça te regarde:

—Je ne l'ai pas laissée à Marseille, dit Urbain avec la

résolution désespérée d'un condamné à mort qui se jette sous le couperet pour en finir. Je ne pouvais pas la laisser toute seule avec cet enfant; vous ne l'auriez pas laissée... je l'ai amenée.

Un cri perçant du petit Henri vint achever la confidence.

— Ici!... ici?... bégaya M. de Lamothe laissant tomber sa cuiller dans son bol d'où le café au lait jaillit sur les ouvertures. Tu n'as pas fait cela!... Tu n'as pas osé!... Ce n'est pas possible!... Chez moi!... Chez ton père!

Chez mon père, chez son père, continua Urbain. Où vouliez-vous que je mène votre petit-fils?

Le vieillard poussa un hurlement sauvage, posa son bol sur la table de nuit, et bondit en chemise au milieu de la chambre, criant, levant les bras.

— Malheureux! Cette aventurière! A la porte!!! Laurent! Sophie! Laurent!

— Calmez-vous, mon père, écoutez un instant.

— Non! pas une minute! Chez moi! chez moi! moi! A la porte! Ah! malheureux père!!!

— Ce n'est que provisoire, plaidait le pauvre Urbain, pour un jour ou deux... pour cette nuit seulement. Elle va aller au Sacré-Cœur. Faites attention! elle va vous entendre...

— C'est ce que je veux! cria le vieillard haussant le ton. Une mendiante! une intrigante! qui s'introduit chez moi! malgré moi! profitant de mon sommeil! Jusqu'où iras-tu, malheureux? Et mes domestiques qui te laissent faire! Laurent! Laurent!

L'enfant criait comme un perdu. Entre le grand-père et le petits-fils, il y avait de quoi perdre la tête. Laurent arrivait enfin, tout effaré.

— Monsieur, Monsieur, pas si fort! La jeune dame est réveillée.

Tant mieux! cria M. de Lamothe. Je veux qu'elle s'en aille tout de suite!

— Recouchez-vous, Monsieur, dit Laurent, et—employant le seul argument qui eût cours—Monsieur va s'enrhumer.

L'irascible vieillard continua à tonner, mais Urbain avait profité de cet entr'acte pour s'esquiver. Il courut à la cuisine, où Sophie, très embesognée, s'agitait avec des airs d'importance.

Cette petite vieille, sèche, aux yeux perçants très rapprochés de son nez busqué, aux lèvres minces, surmontées d'une

légère moustache grisonnante, droite et propre, avec son fichu campagnard et son bonnet tuyauté à l'ancienne mode, n'avait pas sa pereille pour abattre la besogne ; mais son service était pour elle une sorte de culte dont il ne faisait pas bon la déranger.

Elle accueillit sévèrement les timides confidences d'Urbain, lui fit de vertes réprimandes sur la légèreté impardonnable de sa conduite, déplora la folie des gens qui se marient, avec une conviction peu flatteuse pour Laurent, et, disposée à l'attendrissement par ce retour sur elle-même, plaignit la jeunesse de Mme de Lamothe, la pâleur de l'enfant, et versa une larme au souvenir du pauvre Henri.

Henri avait toujours été son préféré, peut-être parce qu'il narguait son autorité, se moquait de ses rebuffades, raflait ses provisions, lui commandait des plats impossibles, arrachait malignement les aiguilles de son tricot, lui empruntait de l'argent qu'il la chargeait de se faire rembourser par son père, et réalisait probablement l'idéal batailleur de cette nature vaillante, fatiguée de victoires.

Après mille réticences qui firent trembler Urbain, cette cuisinière au cœur de chevalier finit par embrasser ouvertement la cause de la veuve et de l'orphelin, attacha la bavette de son tablier en guise de cuirasse, les brides de son bonnet en guise de casque, déclara que Monsieur était vraiment trop dur :

— Ah ! les hommes, les hommes ! Ça ne fait jamais que des bêtises ; cette pauvre dame ne vivait plus depuis deux jours ; ah ! les femmes, les pauvres femmes ! qu'elles sont à plaindre ; et que ça ne se passerait pas comme ça !

Puis, poussant Urbain devant elle, ébahi :

— Retournez chez votre père, dit-elle énergiquement : il faut en finir avec cette histoire. Parlez ferme, cela lui fera du bien... et si cela ne suffit pas, j'entrerai.

Urbain trouva son père recouché et même réconcilié avec son déjeuner ; mais, dès qu'il parut, les reproches, les menaces recommencèrent. Après quelques essais de conciliation dédaigneusement rejetés. Urbain recourut aux grands moyens.

— Vous voulez, mon père, au mépris de toute pitié, de toute convenance, jeter votre belle-fille dans la rue ?

— Je veux chasser de chez moi une intrigante qui se pare de mon nom pour faire du chantage et s'imposer ! Je n'ai

pas de belle-fille, je ne veux pas en avoir... C'est une machination infâme!... Tu te joins à mes ennemis pour persécuter ton père!...

—Vous ne voulez pas qu'elle attende chez vous, comme la décence l'exige, que je négocie son entrée dans un couvent,— ce qui demande un ou deux jours?

—Va t'en au diable! Pas une heure!

—C'est bien, dit froidement Urbain. Je vais louer un appartement, arrêter des domestiques, installer Mme de Lamothe chez elle. Mais comme tout cela coûte fort cher et que nous sommes tenus de pourvoir aux besoins de cette jeune femme dont mon pauvre frère a dissipé la petite fortune, je suis donc obligé de vous prier de régler le plus vite possible les comptes de tutelle que vous ne m'avez jamais rendus. Vous voudrez bien me dire aussi le chiffre de la pension que vous comptez faire, pour votre part, à votre petit-fils.

Cette fois, M. de Lamothe n'eut pas besoin de jouer la comédie. L'explosion fut si violente, que Sophie crut le moment venu de faire sa majestueuse apparition.

—C'est bien, dit-elle bas à Urbain, partez vite pour la Banque; je me charge du reste.

Et s'approchant du lit où le vieillard s'agitait fébrilement :

—Ah! pauvre Monsieur! s'écria-t-elle avec une profonde commisération, si ça a du bon sens se mettre dans un état pareil! Vous êtes tout rouge... Pour sûr, il a froid aux pieds!... Laurent, va chercher un cruchon...

Urbain filait déjà dans la direction de la banque, où il arriva fort en retard et commit plus d'une bévue avant midi.

Ce jour-là, il ne déjeuna pas, comme d'habitude, dans les environs de la Banque, mais revint à la maison, impatient de voir où en étaient les choses et tremblant de retrouver quelque sinistre.

Que s'était-il passé durant cette matinée mémorable? Personne ne le sut jamais exactement.

Sophie laissa tomber dans la suite quelques allusions à un colloque tumultueux où étaient intervenus feu Mme de Lamothe, le médecin, l'opinion du monde, le danger des procès, la crainte que le déjeuner ne brûlât, ce qu'avaient fait dans des cas aussi difficiles plusieurs grandes familles que Sophie avait servies, et certaine question de gages arriérés dont M. de Lamothe s'était toujours promis de réserver le paiement à ses héritiers.

Quoi qu'il en soit, Urbain, stupéfait, trouva son père atablé paisiblement vis-à-vis de Mme de Lamothe et cassant un œuf à la coque tout en racontant une vieille histoire, cent fois rabâchée.

La jeune femme, encore étourdie des brusques changements de sa position, l'écoutait avec l'indifférence morne que produit ce dernier degré de la fatigue morale et physique où l'on se soutient encore par miracle, grâce à l'éducation et à l'habitude du monde. Sa figure, lasse et triste, s'anima pourtant d'un éclair quand Urbain entra, et, s'approchant d'elle avec un affectueux bonjour, lui demanda :

—Comment va Henri, ce matin?

—Oh! mieux, je vous remercie. Sophie le soigne, Sophie est auprès de lui, Sophie est si bonne!

M. de Lamothe père sentit une vague émulation en voyant son fils obtenir une réponse plus longue que celles qu'il avait encore arrachées à la jeune femme, et Urbain fut pris d'une certaine jalousie en voyant la protection de Sophie se substituer si efficacement à la sienne.

Le déjeuner se passa paisiblement. M. de Lamothe n'aimait pas les scènes ni la maussaderie à table, car cela coupe l'appétit, et, puisqu'on l'avait résigné de force à supporter sa belle-fille pendant un ou deux jours, il comptait ne pas s'ennuyer à récriminer et cherchait même à tirer quelque agrément de son hôte obligatoire.

L'égoïsme, qui causait ses indignations, les calmait dès qu'elles devenaient inutiles ou fatigantes. C'est pourquoi ceux qui connaissaient M. de Lamothe disaient de lui :

—Vif, mais pas rancunier. Il y a toujours moyen de s'arranger avec lui.

(A suivre)

LA SOCIÉTÉ DE
LA REVUE FRANCO-AMÉRICAINÉ

27 RUE BUADÉ, QUÉBEC